



FORUM POLITIQUE DE HAUT NIVEAU

**RAPPORT NATIONAL DE REVUE
DU PROCESSUS DE L'AGENDA 2030
POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE**

VERSION FINALE

Juillet 2016

Liste des abréviations et sigles

AG	Assemblée Générale
APD	Aide Publique au Développement
ANRE	Agence Nationale de Réalisation de l'E-gouvernance
BAD	Banque Africaine pour le Développement
CBI	Conférences des Bailleurs et Investisseurs
CBMT	Cadre Budgétaire à Moyen Terme
CDSE	Cadre pour le Développement des Statistiques de l'Environnement
CEA	Commission Economique pour l'Afrique
CIPD	Conférence Internationale Population et Développement
COI	Commission de l'Océan Indien
COMESA	<i>Common Market for Eastern and Southern Africa</i>
COP	Conférence des Parties
COS	<i>Comité d'Orientation et de Suivi</i>
CPDN	Contribution Prévue Déterminée au niveau National
CT	<i>Comité Technique</i>
DD	Développement Durable
EDBM	<i>Economic Development Board of Madagascar</i>
ENSOMD	Enquête Nationale sur le Suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement
FCCIM	Fédération des Chambres du Commerce et de l'Industrie de Madagascar
FES	Friedrich-Ebert-Stiftung
FIVMPAMA	Groupement des Opérateurs de Madagascar
FMI	Fonds Monétaire International
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population
FPHN	Forum Politique de Haut Niveau
GAVI	Alliance Globale pour les Vaccins et l'Immunisation
GEM	Groupement des Entreprises de Madagascar
GNUD	Groupe des Nations Unies pour le Développement
GPEDC	<i>Global Partnership for Effective Cooperation</i>
HLPF	<i>High Level Policy Forum</i>
INSTAT	Institut National de la Statistique de Madagascar
MAP	<i>Madagascar Action Plan</i>
MAPS	<i>Mainstreaming Acceleration Policy Support</i>
MEETFP	Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
MEP	Ministère de l'Economie et du Plan
MFB	Ministère des Finances et du Budget
MISPP	Ministère de l'Industrie, du Secteur Privé et du Partenariat
MPPSPF	Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme
MRHP	Ministère des Ressources Halieutiques et de la Pêche
ODD	Objectif de Développement Durable
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economique
OIF	Organisation Internationale de la Francophonie
OMD	Objectif du Millénaire pour le Développement
ONU	Organisation des Nations Unies
OSC	Organisation de la Société Civile

PCD	Plan Communal de Développement
EUEI PDF	Facilité de Partenariat et de Dialogue de l'Initiative de l'Union Européenne pour l'Energie
PGE	Politique Générale de l'Etat
PIB	Produit Intérieur Brut
PMA	Pays Moins Avancé
PNA	Plan National d'Adaptation
PND	Plan National de Développement
PNEFP	Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
PNIAEP	Plan National d'investissement dans l'Agriculture, Elevage et Pêche
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPA	Parité de Pouvoir d'Achat
PRD	Programme Régional de Développement
PSAEP	Programme Sectoriel Agriculture Elevage Pêche
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RCD	Rapport sur la Coopération au Développement
RIA	<i>Rapid Integrated Assessment</i>
RNDH	Rapport National sur le Développement Humain
SEEA	<i>System of Environmental Economic Accounting</i>
SIDA	Syndrome d'Immunodéficience acquis
SIM	Syndicat des Industries de Madagascar
SNDD	Stratégie Nationale de Développement Durable
SNDS	Stratégie Nationale de Développement de la Statistique
SNISE	Système National Intégré de Suivi Evaluation
SNU	Système des Nations Unies
STPCA	Secrétariat Technique Permanent de la Coordination de l'Aide
UNCG	<i>United Nations Consultative Group</i>
UNCT	<i>United Nations Country Team</i>
UNITAID	<i>International facility for the purchase of drugs against HIV/AIDS, malaria and tuberculosis</i> (Facilité internationale d'achat de médicaments pour lutter contre le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose)
US	<i>United States</i>
USD	<i>United States Dollars</i>
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine
WAVES	<i>Wealth Accounting and the Valuation of Ecosystem Services</i>

Table des matières

DECLARATION LIMINAIRE DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DU PLAN	6
SOMMAIRE EXECUTIF	7
INTRODUCTION	15
I. CONTEXTE	15
1.1. ETAT DES LIEUX DU DEVELOPPEMENT	15
1.2. LE DEVELOPPEMENT DURABLE A MADAGASCAR	16
1.3. CONDUITE DE LA REVUE	17
1.3.1 OBJECTIFS DE LA REVUE	17
1.3.2. DEMARCHE DE LA REVUE	17
II. PROCESSUS ACTUEL DE MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA 2030 POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE	18
2.1. PHASE INITIALE D'ENGAGEMENT POLITIQUE DE HAUT NIVEAU, DE SENSIBILISATION ET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN 2014 ET 2015	19
2.2. PROCESSUS DE MISE SUR RAILS DES ODD	22
MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF INSTITUTIONNEL	22
TENUE DE CONSULTATIONS NATIONALES SUR LES ODD	22
III. LES PREMIERES LEÇONS ET ENSEIGNEMENTS TIRES DU PROCESSUS DES ODD	25
3.1 CONSTATS	25
3.2. DEFIS	25
3.3. LES OPPORTUNITES/BONNES PRATIQUES	28
3.4. LES PROGRES REALISES	28
3.5. GOULOTS D'ETRANGLEMENT	31
IV. PERSPECTIVES DE MISE EN ŒUVRE	32
4.1. LES AVANCEES DANS CERTAINES THEMATIQUES	32
4.1.1. NE LAISSER PERSONNE POUR COMPTE	32
4.1.2. LA COMPTABILISATION DU CAPITAL NATUREL OU LE PARTENARIAT WAVES (WEALTHACCOUNTING AND THE VALUATION OF ECOSYSTEM SERVICES)	32
4.2. PROCHAINES ETAPES	33
4.2.1. POURSUITE ET FINALISATION DE LA PRIORISATION	33
4.2.2. SNISE ET STATISTIQUES	34
4.2.3. MOBILISATION DES RESSOURCES	35

4.2.4. COMMUNICATION	36
4.2.5. RENFORCEMENT DE CAPACITES	36
4.2.6 MECANISME DE SUIVI DU PARTENARIAT DE BUSAN ET SUIVI DE L'ODD 17	37
CONCLUSION	38
<hr/>	
ANNEXE 1 - BIBLIOGRAPHIE	40
<hr/>	
DOCUMENTS DE POLITIQUE, STRATEGIE ET PLAN D'ACTION	40
TEXTES LEGAUX ET REGLEMENTAIRES	40
GUIDES ET DIRECTIVES	40
RAPPORTS, ETUDES, RECHERCHES	41
PROCES VERBAL, COMPTE-RENDU, COMMUNICATION	41
ANNEXE 2 - DECLARATION DE LA PLATEFORME DES PERSONNES HANDICAPEES DE MADAGASCAR SUR LES ODD	42
<hr/>	

Déclaration liminaire du Ministre de l'Economie et du Plan

Le sentiment plus vif des hommes d'être des partenaires dans la recherche des voies et moyens du développement et en particulier dans la combinaison des efforts pour l'éradication de la pauvreté sur la planète se trouve une fois de plus confirmé à travers l'initiative internationale qu'est l'Agenda 2030 du processus de développement durable. Le Gouvernement Malagasy a l'immense conviction que par le biais de ce Programme mondial que les Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres des Nations Unies ont adopté en septembre 2015, Madagascar tirera tous les avantages pour être en mesure de faire face aux problèmes essentiels que lui posent la préservation de l'environnement, l'accès de toutes les catégories de la population à l'éducation et à la santé et la jouissance partagée des fruits de la croissance.

C'est pour exprimer son entière adhésion à toutes les actions qui visent à « ne laisser personne pour compte » que l'engagement fut pris par Madagascar d'établir le Rapport de Revue Volontaire de l'Agenda 2030 pour le Développement Durable. Au même titre que pour l'ensemble du processus ODD, la conduite de l'exercice a été confiée au Ministère de l'Economie et du Plan par les instances supérieures de l'Etat.

Madagascar, avant même l'avènement des Objectifs de Développement Durable, s'est doté d'un cadre référentiel de développement qui est le Plan National de Développement. Le dispositif institutionnel mis en place, appuyé par les expériences avérées des structures à tous les niveaux, a fortement aidé à établir les travaux essentiels pour l'élaboration du Rapport. En effet, ces travaux se sont vus formalisés à travers et sur la base de différents canaux tels qu'ateliers de travail, séminaires de sensibilisation, et qui, en fin de compte visent l'appropriation de l'Agenda par tous les acteurs du développement du pays.

Le gouvernement de Madagascar admet fortement que son engagement d'établir le Rapport National de Revue Volontaire est une étape importante dans la gestion du processus à long terme de son développement. Il formule le vœu que le contenu de celui-ci et les analyses qui y sont développées profiteront non seulement au pays mais aussi et surtout aux autres nations dans l'esprit de partage qui anime tout un chacun dans l'optique de toujours mieux diriger le développement et relever les nombreux défis qui s'en suivent.

L'engagement pris par Madagascar constitue un pas de plus dans sa volonté d'œuvrer pour un développement soutenu en coopération avec les organisations et institutions internationales. Il espère tout leur appui pour la mise en œuvre de la stratégie arrêtée d'un commun accord sur le plan mondial et la réalisation de ses priorités du développement pour les quinze prochaines années et au-delà.

Le pays n'ira pas seul dans ce dur combat qu'est son développement, car il lui faut la mobilisation des concours de l'ensemble de la communauté du développement et, par-dessus tout, des contributions de sa population elle-même.

J'en suis d'ores et déjà assuré, vu l'effort de collaboration dont a fait montre tout un chacun lors de l'élaboration de ce Rapport de Revue Volontaire. En effet, sa production n'aurait pas été possible sans l'appui financier et technique du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) à Madagascar. Qu'il trouve dans ces lignes la gratitude de la population malgache pour ce partenariat fructueux, sans cesse renouvelé. Mes remerciements vont également à tous ceux qui ont concouru techniquement à sa réalisation.

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DU PLAN



Sommaire Exécutif

Madagascar, comme l'ensemble des Nations, s'est engagé à mettre en œuvre l'Agenda 2030 pour le développement durable (ODD) dans les quinze prochaines années. L'Agenda va au-delà des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dont la plupart reste encore inachevée dans la perspective de l'éradication totale de la pauvreté et de la réduction des inégalités.

L'Agenda 2030 a été adopté au niveau international en 2015 dans un contexte marqué pour Madagascar par de nombreux défis : un nouveau référentiel de développement, à savoir le Plan National de Développement (PND) 2015-2019, une stabilité politique encore fragile, un taux de croissance économique faible, un taux de pauvreté encore élevé, et un niveau de développement humain faible. La Grande Ile fait partie des pays qui n'ont pas atteint les OMD fin 2015, malgré un réel potentiel de développement.

Le Gouvernement a saisi les enseignements tirés de la mise en œuvre des OMD et du processus de l'agenda 2030 comme une opportunité permettant de relever ces défis et de saisir les opportunités de développement durable à Madagascar.

Le présent rapport de revue sur le processus de mise en œuvre des ODD présente la « manière » dont Madagascar entend mener le processus ODD et sa mise en phase (priorisation, articulation, cohérence, intégration) avec les politiques et stratégies de développement nationaux existantes ; de situer l'état d'avancement du processus, dégager les bonnes pratiques, les goulots d'étranglement et les attentes vis-à-vis des éventuels partenaires tout en rappelant les enseignements tirés de la mise en œuvre du programme des OMD.

CONTEXTE

Madagascar figure parmi les pays n'ayant pas atteint les OMD. Le niveau de pauvreté est élevé affectant 71,5 % de la population et les indicateurs de développement humain et de gouvernance se détériorent (154^{ème} place sur 188 pays en 2014 et 169^{ème} sur 175 pays en 2015). La croissance est fragile stagnant autour de 3 % en 2014. Depuis ces quinze dernières années le pays est l'objet de troubles politiques récurrents et latents.

Les problèmes de gouvernance, notamment pendant la période de crise, les faibles accès aux services sociaux, la baisse des financements du développement et le faible niveau et le caractère non inclusif de la croissance n'ont pas permis d'améliorer les conditions de vie de la population et les perspectives de développement notamment les indicateurs des OMD. Madagascar continue donc d'être confronté à l'agenda inachevé des OMD. Des enseignements tirés de leur mise en œuvre sont utiles pour le processus des ODD.

Le Concept de Développement Durable existait depuis longtemps dans les dispositifs législatifs malagasy (Charte de l'Environnement, Constitution 2010). Les efforts identifiés qui restent à déployer pour le cadre institutionnel du développement durable sont essentiellement relatifs au leadership et à la coordination des actions et à l'équilibre des initiatives.

Après le retour à l'ordre institutionnel en 2014, Madagascar dispose d'un nouveau référentiel de développement, le Plan National de Développement (PND) 2015-2019, visant à long terme une « Nation moderne et prospère » et centré sur le citoyen qui aspire à des résultats qui vont au-delà de résultats de service public classique.

A travers le PND, le Gouvernement s'est approprié du processus de mise en œuvre des ODD avant même l'adoption de l'Agenda 2030 en septembre 2015. Le PND est doté de plan de mise en œuvre et d'un Système National Intégré de Suivi Evaluation (SNISE).

PROCESSUS ACTUEL DE MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA 2030 POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Phase initiale d'engagement politique de haut niveau, de sensibilisation et de renforcement des capacités en 2014 et 2015

Bien avant la mise en œuvre du processus des ODD, Madagascar a déjà programmé une série de renforcement de capacité institutionnelle pour assurer une meilleure intégration et une appropriation nationale une fois l'agenda lancé, avec notamment, l'envoi des cadres techniciens malgaches pour participer aux grandes rencontres politiques et stratégiques de haut niveau programmées dans le cadre du processus de mise en œuvre de l'Agenda 2030 au niveau national, régional et international, et la participation dans les réunions d'experts sur les indicateurs et le système de suivi-évaluation des ODD. La participation de Madagascar aux sommets politiques et réunion d'experts à différents niveaux ont permis de bien préparer le lancement du processus ODD à Madagascar, notamment à travers la sensibilisation des responsables par rapport aux enjeux, de partager le point de vue de Madagascar sur les enseignements des OMD et les ODD (Assemblée Générale des Nations Unies, OUA, SADC, COMESA, COI, etc), d'affirmer le retour sur la scène internationale de Madagascar, et de renforcer les capacités institutionnelles pour l'agenda 2030. Par ailleurs, des journées de sensibilisation sur les ODD ont été organisées par le Gouvernement et le Système des Nations Unies, les OSC, le secteur privé et d'autres PTF et ONG pendant cette phase préparatoire. Ces activités ont permis un engagement politique fort en faveur des ODD en 2014 et 2015.

Processus de mise sur rails des ODD en 2016

Le processus des ODD est mis sur rails depuis 2015 et le pays dispose d'une feuille de route pour l'année 2016 qui tient compte de l'engagement politique et des leçons tirées de la mise en œuvre de l'agenda 21 et des OMD. Le processus participatif et inclusif de l'Agenda 2030 a été lancé officiellement à travers une Communication en Conseil des Ministres en Juillet 2015 sur les consultations nationales.

a) Cadre Institutionnel

Le cadre institutionnel des ODD a été mis en place en Juillet 2015 par arrêté de la Primature instituant un Comité d'Orientation et de Suivi (COS), présidé par le Premier Ministre Chef du Gouvernement et un Comité Technique (CT), présidé par le Ministre de l'Economie et du Plan. Ces structures sont composées par les représentants des différents acteurs du développement (ministères, secteur privé, OSC, monde académique, PTFs). La mobilisation du COS et du CT est un défi en soi aussi bien en termes logistique que financière. Ces structures bénéficient de l'appui du SNU notamment le PNUD pour la coordination des appuis des PTFs.

b) Le processus de consultation et de priorisation des ODD

Après la Communication verbale auprès du Gouvernement en Juin 2015, plusieurs séries d'événements se sont déroulées en vue d'une bonne communication sur les ODD mais également une meilleure appropriation.

Les consultations internationales, nationales, régionales et locales ont permis au pays de définir la position de Madagascar sur les ODD, pour une participation fructueuse des représentants du pays dans les débats, dialogues et négociations futures.

Par exemple, une consultation nationale sur les aspirations du pays dans le cadre de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement, qui s'est tenue en février 2015, s'est traduite pour Madagascar par une déclaration de politique.

➤ **Consultations nationales**

Le Gouvernement a organisé le premier atelier de consultation nationale sur les ODD du 24 au 26 août 2015 à Antananarivo. Cette importante consultation a permis l'évaluation de l'articulation des ODD avec le PND, la contextualisation des indicateurs statistiques et le dispositif de suivi-évaluation des ODD aux réalités du pays, et présente la feuille de route du processus ODD à Madagascar.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route du processus des ODD, une 2^{ème} consultation nationale sur la priorisation des ODD et leur prise en compte dans les politiques et stratégies de développement s'est tenue du 06 au 08 juin 2016 sous le leadership du Gouvernement à travers le Ministère de l'Economie et du Plan, et avec l'appui du Système des Nations Unies (bureau du PNUD à Madagascar et Centre Régional du PNUD d'Addis-Abeba). L'agenda de cette 2^{ème} consultation comprenait un séminaire de formation/renforcement des capacités des acteurs clés du développement (départements ministériels, organisation du secteur privé, organisation de la société civile, monde académique, représentants des jeunes, ONG et agences de développement, et PTFs) sur les outils de priorisation des ODD (MAPS/RIAT) et leur prise en compte dans les stratégies et politiques de développement. Cette deuxième consultation nationale a permis aux experts de différents Ministères sectoriels et représentants d'autres institutions de l'Etat d'évaluer le degré de prise en compte des ODD dans le PND, de prioriser les ODD ayant des effets d'accélération dans le contexte de Madagascar et de faire ressortir 47 cibles au cours de cette phase préliminaire. In fine, la priorisation permettra de mieux focaliser les ressources – financières, humaines, techniques, etc. – sur un groupe restreint des cibles des ODD dont leur réalisation représente le paquet minimum des résultats des ODD à Madagascar à l'horizon 2030.

➤ **Consultations régionales et locales**

Au niveau régional et local, des consultations ont été organisées dans 3 régions (Menabe, Itasy, Amoron'i Mania) sur les 22 régions de Madagascar au cours du premier semestre 2016. Ces consultations ont permis de sensibiliser des acteurs du développement sur les enjeux et les implications des ODD pour le développement des régions et des collectivités locales, de faire connaître le contenu de l'Agenda 2030, en particulier le processus de mise en œuvre des ODD et de recueillir les aspirations des acteurs du développement sur les priorités en matière de cibles des ODD.

Les résultats de ces consultations et d'autres à mener dans le futur (Consultations thématiques, sectorielles) dans le cadre de la feuille de route des ODD permettront de compléter ce travail de priorisation et d'assurer leur prise en compte dans le cadre de l'actualisation du PND et des stratégies sectorielles.

LES PREMIERES LEÇONS ET ENSEIGNEMENTS TIRES DU PROCESSUS DES ODD

a) Constats

Les « documents cadres » de politique de développement convergent et s'articulent avec les ODD. Cette articulation suggère que les ODD sont conformes à l'esprit de la Vision de développement du Président de la République, « Madagascar, Nation moderne et prospère » et que le PND prend en compte certains concepts, notamment ceux qui différencient les ODD des OMD, à savoir : les 5 P (Peuple, Prospérité, Paix, Planète et Partenariat).

b) Les défis

Transformer le monde en ne laissant personne pour compte, c'est renforcer également les capacités techniques et institutionnelles des différentes parties prenantes, et en particulier celles du Secteur Public dans son rôle de facilitateur, du Secteur Privé dans son rôle de moteur du développement, mais aussi d'accorder aux organisations de la Société Civile le rôle de premier plan dans la mise en œuvre, le suivi et le réexamen des ODD, l'accompagnement du Gouvernement dans la vulgarisation des ODD notamment à travers des actions de plaidoyer et de mobilisation de ressources.

c) Les opportunités/bonne pratiques

Avec l'accord de principe entre les Autorités Malagasy, les PTFs notamment le FMI sur un programme de croissance inclusive et de développement durable, dans le cadre du PND, les perspectives de progrès vers les ODD sont réels. Une meilleure stimulation de l'investissement privé et une amélioration des perspectives de mobilisation des ressources internes et une coordination des soutiens des PTF sont attendues.

L'amélioration de l'efficacité de l'aide fait partie des cibles de l'ODD 17 et constitue une bonne pratique pour Madagascar pour au moins deux raisons : (i) Une coopération plus efficace contribue à un partenariat mondial revitalisé; (ii) Le suivi systématique et l'examen à tous les niveaux, est essentiel pour renforcer la transparence, la responsabilisation et les résultats sur le terrain.

d) Les progrès réalisés

L'intégration de l'Agenda 2030 dans les plans et stratégies de développement nationaux est sur la bonne voie. La budgétisation est prévue pour 2017.

Le processus d'alignement du Cadre Budgétaire à Moyen Terme sur le PND est en cours. A partir de 2017, le budget sera aligné sur le PND et l'effort de priorisation des politiques et stratégies nationales sur les cibles des ODD en Cadre Budgétaire à Moyen Terme serait la suite logique du processus.

La priorisation des cibles des ODD est amorcée mais reste à finaliser. La prochaine étape est de cibler les ressources sur les domaines prioritaires en accordant une attention particulière sur la coordination, à l'intersectorialité et à la décentralisation.

La priorisation des cibles sera finalisée par le Comité Technique. Les éléments de mise à jour de la feuille de route après le deuxième atelier de consultation concernent la mise en place de mécanismes intersectoriels de coordination. Le défi est de lier et briser les silos sectoriels traditionnels en

reconnaissant les corrélations existant entre les trois dimensions du développement durable – économique, sociale et environnementale.

Les efforts d'intégration des ODD dans les politiques et stratégies de développement sont multi-acteurs.

Les acteurs locaux sont ainsi considérés comme des acteurs majeurs du développement durable, car ils sont les plus à même de connaître toutes les spécificités au niveau des communautés et des parties prenantes, mais aussi comme des partenaires privilégiés dans l'établissement de politiques et stratégies adaptées à chaque situation dans la mise en œuvre de l'agenda 2030.

Les partenaires techniques et financiers jouent un rôle clé dans l'accompagnement du Gouvernement dans l'opérationnalisation de son Plan National de Développement, et sa déclinaison au niveau régional et local en lien avec les ODD.

Efficacité de la coopération au développement : ODD17

Madagascar participe activement au processus mondiaux sur la mise en œuvre du Partenariat Mondial sur l'Efficacité de la Coopération au Développement depuis son adoption en 2011 à Busan (Corée du Sud). Comme élément central dans ce processus, l'on peut noter la réalisation des enquêtes sur les dix indicateurs de suivi de la mise en œuvre des principes de base véhiculés dans ce cadre de partenariat.

e) Goulots d'étranglement

Le contexte politique n'était pas toujours favorable au passage vers une économie axée sur le développement durable. A l'instar de la dynamique au niveau international où on a vu le remplacement de la Commission du développement durable remplacée par un Forum de Haut Niveau pour effectuer le suivi du développement durable au sein du SNU, un nouveau dispositif institutionnel est en place, mais reste à compléter notamment par un dispositif institutionnel relais pour la coordination de la mise en œuvre.

Les OSC ne sont pas suffisamment organisées et structurées pour mettre en place une représentation formelle dans les débats sur le Développement. Cette situation les handicape énormément. Les lois et réglementations actuelles sont également floues par rapport à cette représentation et consultation des OSC. Ce mécanisme pourrait améliorer l'intégration et l'appropriation des différentes parties prenantes et un leadership partagé entre les différents secteurs d'une part, et les différentes parties prenantes d'autre part.

PERSPECTIVES DE MISE EN ŒUVRE

Les résultats des consultations aux niveaux national, sectoriel et régional organisées par le Gouvernement avec l'appui des PTF permettront d'actualiser à partir de juillet 2016 la feuille de route des ODD et d'assurer une bonne prise en compte des cibles ODD priorisées basées sur les résultats préliminaires de la deuxième consultation nationale.

Madagascar a enregistré des avancées dans certaines thématiques par rapport au thème du Forum « personne n'est laissé pour compte ».

Le Gouvernement a pris un certain nombre de mesures en faveur des populations les plus vulnérables, dont entre autres : (i) les 21 engagements pour les régions du Sud du pays touchées par les sécheresses cycliques ; et (ii) l'élaboration d'une Politique Nationale de Protection Sociale. La Participation active de la Plateforme des Fédérations des Personnes Handicapées durant la Revue et le processus de mise en œuvre des ODD témoigne également de la prise en compte de la thématique par le Pays.

La comptabilisation du Capital naturel ¹ est en cours. Madagascar a retenu deux indicateurs : La Richesse Totale (6.500 USD par tête d'habitant en 2014) , l'Épargne Nette Ajustée (Taux d'Épargne Nette Ajustée négatif). Un peu plus d'un tiers (36%) de cette richesse totale est fourni par le capital naturel

PROCHAINES ETAPES

Les prochaines étapes consignées dans la mise en œuvre sont :

- La poursuite et finalisation de la priorisation amorcée durant la deuxième consultation nationale, et l'organisation d'ateliers thématiques et sectoriels,
- L'intégration d'un système de suivi et évaluation des ODD dans le Système National Intégré de Suivi-Evaluation (SNISE) et dans le processus de programmation budgétaire (Cadre Budgétaire à Moyen Terme),
- L'actualisation de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique avec l'appui du SNU/PNUD et de la Banque Mondiale.
- La réalisation du 3^{ème} RGPH avec des enjeux énormes en termes de planification du développement reposant sur une base de données démographiques réelles et d'hypothèses solides dans le contexte des ODD
- La réalisation de l'enquête de référence pour établir la Baseline des ODD basés sur des indicateurs priorités, mesurables et à coût abordable pour le pays.
- La Mobilisation des ressources avec une démarche inclusive, intégrant la société civile, les entreprises et les autres acteurs majeurs et prônant une utilisation intégrée et globale de toutes les sources de financements, une amélioration de l'efficacité des APD, une élaboration d'une Stratégie nationale de mobilisation des ressources intérieures, la sortie du décret d'application de la loi PPP, et la promotion des financements innovants tels que GAVI, etc.
- L'appropriation du processus ODD et qui passe par une communication intense, inclusive afin de mobiliser toutes les forces vives du pays, les communautés de base, les citoyens au sujet des ODD. Les activités de communication et de sensibilisation au niveau régional méritent d'être soutenues fortement. Madagascar poursuit et renforce les efforts pour inclure les ODD dans l'agenda politique du Gouvernement central et régional calé sur une durée qui va au-delà du mandat politique ;
- La mise en place du Mécanisme de Suivi du partenariat de Busan concernant l'ODD 17 à travers (i) l'élaboration d'un document de politique de coopération au développement et d'une stratégie de la division de travail entre les partenaires au développement, (ii) la mise en place d'un mécanisme d'évaluation des performances de chaque partenaire au développement.

¹ Ou le partenariat WAVES

LES ATTENTES PAR RAPPORT AU HPLF 2016

Les domaines prioritaires dans lesquels Madagascar aurait besoin de soutien en termes de financement, de renforcement des capacités, de technologie et de partenariats se présentent sous forme d'actions prioritaires puis sous forme de questions.

- ✓ *Comment arriver à développer un leadership partagé entre les départements ministériels mais aussi entre le Gouvernement, le Secteur Privé, les OSC et les acteurs politiques ?*
- ✓ *Comment développer un plan de communication pour assurer l'inclusivité sans aller dans l'organisation de série d'ateliers stériles n'ayant aucun impact sur la vie de la population?*
- ✓ *Comment développer une coopération internationale en matière fiscale pour renforcer les ressources nationales ?*
- ✓ *Comment faire respecter les partenariats nationaux et internationaux?*
- ✓ *Comment améliorer l'efficacité et de l'efficience de la mise en œuvre nationale de l'agenda 2030 par le renforcement du système de gouvernance du développement durable?*
- ✓ *Comment renforcer les capacités de l'Institut National de la Statistiques et d'autres producteurs de données statistiques à faire le suivi-évaluation efficace des indicateurs de développement durable?*
- ✓ *Comment améliorer la coordination et l'harmonisation des procédures des Partenaires Techniques et Financiers à Madagascar ?*
- ✓ *Comment intégrer les différents plans régionaux en matière de DD tels que celui de la COI, de la francophonie et autres organisations régionales ?*
- ✓ *Comment faire respecter la mise en œuvre des mesures transversale en faveur des ODD ?*

CONCLUSIONS

Madagascar se trouve actuellement tout au début du processus de mise en œuvre de l'agenda 2030. Toutefois, l'analyse des progrès susmentionnés nous amène aux conclusions suivantes.

Madagascar, hébergeant plusieurs hots spots mondiaux en matière de biodiversité, a réalisé des progrès notoires malgré le non atteint des OMD 7. Les progrès accomplis doivent être **encore soutenus pour assurer que la valorisation des ressources naturelles constitue réellement la base d'un développement soutenu et durable**

La PGE et le PND reconnaissent qu'il ne peut y avoir de cohésion sociale et de stabilité politique sans la réduction des inégalités et de la pauvreté. **La poursuite des efforts d'appropriation du PND assortis des ODD va dans le sens de réduction des inégalités** et doit être soutenue par la communauté internationale.

Le pays accuse des retards dans la lutte contre la pauvreté et de la nutrition. **L'examen des spécificités de Madagascar à travers une priorisation des actions en faveur de réduction de la pauvreté est urgent** notamment dans les secteurs **l'agriculture et l'environnement.**

A l'instar des PMA, une performance « relative² » est constatée en matière de capital humain. Les OMD ont permis de se « rapprocher » des objectifs³. **Cette situation milite pour une différenciation renouvelée des appuis en faveur des secteurs prioritaires : la santé⁴ et l'éducation⁵.**

Il faut **une institution forte capable de canaliser les efforts de développement** autour des ODD et de **traduire les politiques en des actions cohérentes, harmonisées et ayant des impacts palpables** sur la vie des ménages.

Une mobilisation et un effort continu de la communauté internationale et du secteur privé pour aider Madagascar à relever les défis actuels et futurs, et réaliser des progrès tangible vers les objectifs de développement durable notamment dans la consolidation de la paix et la stabilité politique, le respect des droits de l'homme et l'Etat de droit, l'éradication de l'extrême pauvreté et la réduction des inégalités, la création d'emplois pour les jeunes et les femmes, l'accès aux services de santé et d'éducation, et la protection de l'environnement, etc.

Les prochaines étapes sont (i) l'organisation d'ateliers thématiques, sectoriels et régionaux pour une sensibilisation et une communication sur les ODD, et également afin de poursuivre les débats sur la priorisation des cibles et le choix des indicateurs ; et (ii) l'intégration de la problématique ODD dans les stratégies et politiques sectorielles du pays, notamment la stratégie de Mobilisation des Ressources Intérieures, le Rapport National sur le Développement Humain, les documents de travail de la Conférence des Bailleurs et Investisseurs (CBI) en octobre 2016 et le Cadre Budgétaire à Moyen Terme 2017. Le choix définitif des indicateurs tiendra compte des résultats de priorisation issus de ces ateliers et de la poursuite des travaux d'approfondissement par le Comité Technique.

Ce n'est qu'après ces étapes que l'enquête de référence sur les indicateurs des ODD pourrait être lancée. Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat complètera les bases statistiques de l'exercice.

Madagascar sollicite l'appui de la communauté internationale pour les étapes suivantes :

- **L'organisation des ateliers thématiques et sectoriels** pour information et sensibilisation mais aussi pour affiner la priorisation des cibles et le choix des indicateurs ;
- **La réalisation de l'enquête de référence sur les indicateurs des ODD** ; et
- **La réalisation du 3^{ème} Recensement Général de la Population et de l'habitat** (RGPH).

² Par rapport aux Pays en développement (PED). Matthieu Boussichas, Vincent Nossek « *Etat des lieux statistique des ODD dans les PMA et les autres pays vulnérables* », FERDI, 2015, P.3

³ Notamment si l'on tient des tendances avant la crise politique de 2009.

⁴ Surtout en matière de mortalité infanto juvénile (Baisse constante), de vaccination des bébés contre la rougeole (nette amélioration de la couverture vaccinale), de mortalité maternelle, de conditions d'accouchement, de couverture de soins prénataux. *Rapport de suivi des OMD, 2007, Madagascar, Pp.42,44*

⁵ Evolution favorable de l'accès scolaire au niveau du primaire. *Rapport de suivi des OMD, 2007, Madagascar, Pp.26*

Introduction

Madagascar, comme l'ensemble des Nations, s'est engagé à mettre en œuvre l'Agenda 2030 pour le développement durable dans les quinze prochaines années. L'Agenda va au-delà des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dont la plupart restent encore inachevés dans la perspective de l'éradication totale de la pauvreté et de la réduction des inégalités.

L'Agenda 2030 a été adopté au niveau international en septembre 2015 dans un contexte marqué pour Madagascar par de nombreux défis. La Grande Île fait partie des pays qui n'ont pas atteint les OMD à fin 2015, malgré un réel potentiel de développement. La mise en œuvre du nouveau Plan National de Développement (2015-2019) articulé avec les ODD permettra au pays d'amorcer la relance du développement pour tous vers la construction d'un Etat moderne et prospère.

Le présent rapport de revue sur le processus de mise en œuvre des ODD présente la « manière » dont Madagascar entend mener le processus ODD et sa mise en phase (priorisation, articulation, cohérence, intégration) avec les politiques et stratégies de développement nationaux existantes ; de situer l'état d'avancement du processus, de dégager les bonnes pratiques, les goulots d'étranglement et les attentes vis-à-vis des éventuels partenaires tout en rappelant les enseignements tirés de la mise en œuvre du programme des OMD.

I. Contexte

1.1. Etat des lieux du Développement

Madagascar est un pays en situation de post-crise encore fragile présentant une détérioration des indicateurs de développement humain, de gouvernance et de résilience. Il figure parmi les 48 pays les moins avancés (PMA). Le niveau de pauvreté élevé affecte 71,5 % de la population ; environ 93 % vivent avec moins de deux dollars (PPA) par jour ; 55 % de la population vit dans l'extrême pauvreté et plus d'un tiers des Malagasy sont dans une situation d'insécurité alimentaire. La volatilité et l'inefficience des investissements publics depuis l'indépendance se sont traduites par le déficit en gouvernance et en capital sous toutes ses formes, et une faible capacité de résilience marquée, représentant une menace permanente pour la cohésion nationale et la stabilité, et se manifestant par des crises sociopolitiques répétitives. Le pays est classé parmi les pays à faible développement humain et occupe la 154^{ème} place sur 188 pays du Rapport sur le développement humain 2014 des Nations Unies, avec un IDH de 0,510. Madagascar n'a atteint aucun des OMD (situation en 2012)⁶.

⁶ OMD 1 : Le taux de pauvreté dépasse encore largement la moitié de la population malgré une cible de 35% en 2015

OMD 2 : Le taux net de scolarisation dans le primaire est de 69%, le taux d'achèvement du primaire est de 69% et le taux d'alphabétisation des 15 ans et plus est de 72%

OMD 3 : L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont connu d'importants reculs

OMD 4 : Le taux de mortalité infanto-juvénile est de 62 pour mille enfants contre 53 pour mille comme cible

OMD 5 : Le taux de mortalité maternelle est de 478 pour 100.000 naissances vivantes contre 122 comme cible

OMD 6 : Les indicateurs sur la lutte contre le VIH/SIDA traduisent des progrès mais des efforts restent à consentir en matière d'IEC, de préventions notamment vis-à-vis des jeunes et enfants.

OMD 7 : L'accès à l'eau potable est de 38,9% avec comme cible 68%

La croissance économique est relativement faible, stagnant autour de 3 % en 2014 et en 2015. Madagascar a traversé ces quinze dernières années des troubles politiques récurrents et latents qui ont fragilisé les structures sociales et économiques, jusqu'à anéantir les efforts de la population qui peine à se relever de chaque déroute de la classe politique. Le Pays continue d'être confronté à l'agenda inachevé des OMD. Des enseignements tirés de leur mise en œuvre sont toutefois utiles pour le processus des ODD.

1.2. Le Développement Durable à Madagascar

Le Concept de développement durable n'est pas nouveau dans les dispositifs législatifs et règlementaires malagasy, dont entre autres, la Charte de l'Environnement et la Constitution de 2010, et a été mis en pratique. A cet effet, Madagascar a pris de nombreuses initiatives allant de la mise en œuvre de l'Agenda 21, en passant par le Partenariat Mondial pour la Comptabilisation du Patrimoine et la Valorisation des Services d'Ecosystèmes (WAVES), en collaboration avec la Banque Mondiale, jusqu'à la mise en exécution de la Croissance Verte de concert avec la Banque Africaine de Développement.

Des acquis existent également en matière de cadre institutionnel pour le développement durable, pour ne citer, à titre d'exemple, que l'existence de mécanismes financiers particuliers en faveur de l'Agenda 21, l'intégration de l'éducation environnementale dans les politiques d'éducation, l'existence de différents systèmes d'informations, de structures de concertation et/ou de coordination à différents niveaux territoriaux. Les efforts identifiés qui restent à déployer pour le cadre institutionnel du développement durable sont essentiellement relatifs au leadership et à la coordination des actions, ainsi qu'à l'équilibre des initiatives. Enfin, Madagascar a toujours participé aux conférences des Nations Unies sur l'environnement (Stockholm, juin 1972), l'environnement et le développement (Rio de Janeiro, juin 1992) et sur le Développement Durable (Rio de Janeiro, juin 2012).

En 2015, une année après le retour à l'ordre constitutionnel, Madagascar dispose d'un nouveau référentiel de développement, à savoir le Plan National de Développement (PND) 2015-2019, visant à asseoir à long terme les fondations d'une « Nation moderne et prospère ». Cette stratégie nationale de développement à caractère inclusif est centrée sur le citoyen le quel aspire à des résultats qui vont au-delà des résultats des services publics classiques centrés sur l'« utilité-satisfaction-à temps ». Dans ce cadre, le renforcement des institutions et de l'Etat de droit, la décentralisation, l'acquisition de la confiance de tous les acteurs de développement et la restauration d'une image positive de la société ainsi que la préservation de son capital humain et naturel constituent les préalables à la relance économique et sociale du pays pour bien asseoir une croissance inclusive et partagée.

Cinq axes stratégiques ont été choisis à cet effet, à savoir :

Axe 1: « Gouvernance, Etat de Droit, Sécurité, Décentralisation, Démocratie, Solidarité nationale » ;

Axe 2: « Préservation de la stabilité macroéconomique et appui au développement » ;

Axe 3 « Croissance inclusive et ancrage territorial du développement » ;

Axe 4: « Capital humain adéquat au processus de développement » ;

Axe 5: « Valorisation du Capital naturel et renforcement de la résilience aux risques de catastrophes ».

Le PND est doté d'un plan de mise en œuvre et d'un système de suivi-évaluation appelé Système National intégré de Suivi Evaluation (SNISE).

Dans le phasage du processus du PND avec l'Agenda 2030, le Gouvernement a mis en place un cadre général d'éthique de gouvernance du processus des ODD comprenant trois piliers :

- **Engagement de leadership politique de haut niveau**
 - Conseil des Ministres et de Gouvernement
- **Structures de gouvernance**
 - Comité d'Orientation et de Suivi, Comité Technique, Ministère de l'Economie et du Plan
- **Management du processus**
 - Stratégie de mise en œuvre, renforcement de capacités, feuille de route, participation aux foras, institutionnalisation, suivi, rapportage, communication, évaluation des risques.

1.3. Conduite de la Revue

1.3.1 Objectifs de la Revue

Madagascar fait partie des 22 pays qui se sont engagés volontairement à effectuer une revue volontaire sur le processus des ODD qui sera présentée au Forum Politique de Haut Niveau sous la conduite du Conseil Economique et Social des Nations Unies en juillet 2016 à New York.

L'objectif principal de la participation de Madagascar à l'exercice est de pouvoir partager son expérience avec les autres pays même s'il est encore au stade d'implémentation du processus. Des questionnements restent en effet en suspens. Dès lors, dans son allocution durant l'ouverture officielle de la deuxième consultation nationale sur la priorisation des ODD, tenue en juin 2016, le Ministre de l'Economie et du Plan a tenu à préciser que la Revue volontaire doit démontrer :

- si le Pays a pris en compte les ODD dans le PND et les stratégies et plans de mise en œuvre du PND ;
- s'il y a un quelconque alignement entre le PND et les ODD ;
- si le Pays maîtrise les mécanismes de mise en œuvre.

La revue permet ainsi d'apprécier l'articulation des politiques et stratégies de développement nationales par rapport aux ODD ainsi que leur intégration mais également, de situer l'état d'avancement de la priorisation des cibles des ODD en tenant compte de la contextualisation des indicateurs aux réalités du pays, la valorisation des expériences des autres pays, et tirer des conclusions d'amélioration du processus.

En définitive, à travers la Revue, le pays vise de tirer des leçons des expériences vécues durant cette première année de mise en œuvre de l'Agenda 2030 mais également des enseignements de la mise en œuvre des OMD.

1.3.2. Démarche de la Revue

Afin d'atteindre les objectifs de la Revue cités en supra, Madagascar a adopté l'approche inclusive et participative en associant les différentes parties prenantes de la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

Ainsi, la démarche de la Revue comprend plusieurs étapes :

- Validation de la démarche méthodologique ;
- Analyse des documents relatifs à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 ;
- Recueil des avis et propositions des parties prenantes ;
- Validation technique du Rapport par le COS.

II. Processus actuel de mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable

Bien avant le début du processus, Madagascar s'est doté d'une stratégie de mise en œuvre du processus, concrétisée par l'élaboration d'une feuille de route pour l'année 2016. Cette feuille de route présente les principaux jalons et phasage de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 d'ici la fin de l'année 2016, et est affinée au fur et à mesure du déroulement de la préparation du processus.

Feuille de route du processus ODD de Madagascar, novembre 2015 à décembre 2016				
Objectif	Le processus ODD est bien assis dans le système de planification, programmatique et budgétaire du développement inclusif et durable du pays et acquiert toutes les conditions de réussite de sa mise en œuvre			
Où en est le processus actuellement ?	Phase préparatoire sur le plan politique, organisationnel et technique			
Où voulons-nous être à fin 2016 ?	Le processus ODD est mis sur rail à fin 2016 et prêt à être démarré en toute sérénité			
Phasages	Principales activités	Responsable	Echéancier	Observations
Appropriation et engagement politique acquis en faveur des ODD	Procéder à la validation du rapport sur la première consultation nationale	COS	décembre 2015- mars 2016	
	Organiser des ateliers thématiques et/régionaux d'intégration des ODD dans les référentiels régionaux	MEP	décembre 2015- décembre 2016	
	Organiser une grande campagne de communication et de sensibilisation	MEP/SNU	mars-décembre 2016	
Capacités techniques des acteurs/secteurs renforcées	Organiser des ateliers de formation sur les outils stratégiques en matière de formulation des stratégies de développement durable	MEP/ acteurs	novembre 2015- décembre 2016	
	Organiser des échanges d'information et effectuer des visites d'études	MEP/ acteurs	novembre 2015- décembre 2016	
	Participer à différents forums et conférences internationales et/régionales	MEP/ acteurs	novembre 2015- décembre 2016	
Dimension ODD intégrée dans les politiques et stratégies sectorielles et régionales	Développer des outils et supports d'intégration des ODD adaptés	MEP	novembre 2015- décembre 2016	
	Faire l'inventaire des politiques et stratégies sectorielles/ régionales existantes ou en cours	MEP	novembre 2015- décembre 2016	
	Réaliser des appuis et encadrement pour intégration ODD	MEP	novembre 2015- décembre 2016	
	Intégrer les ODD dans les politiques et stratégies sectorielles	Ministères	janvier 2016- décembre 2016	

Feuille de route du processus ODD de Madagascar, novembre 2015 à décembre 2016				
Ressources, en particulier ressources intérieures formées et mobilisées	Inclure la problématique ODD dans la thématique Mobilisation des Ressources Intérieures du 6ème Rapport National du Développement Humain (RNDH) et dans la politique publique y afférente	MEP/MFB/PNUD	Novembre 2015-fin 2016	le 6ème RNDH est en phase de lancement
	Inscrire le dossier ODD dans les documents pour Conférences des Bailleurs	MEP/MFB	novembre 2015-fin septembre 2016	
Suivi et évaluation des ODD intégrée dans le Système National de Suivi-Evaluation (SNISE) et dans le Cadre Budgétaire à Moyen Terme (CBMT)	Procéder à des enquêtes pour établir la base de référence des ODD	INSTAT/MEP	février - décembre 2016	La préparation technique de l'enquête est en phase de lancement
	Finaliser les indicateurs et les intégrer dans le SNISE et le processus de programmation budgétaire	MEP/MFB/acteurs	janvier 2016-fin 2016	
Madagascar figurant parmi les pays ayant établi un rapport de revue volontaire	Participer à des ateliers préparatoires et échanges d'expérience	MEP/acteurs	mars - juin 2016	
	Procéder à des ateliers thématiques et régionaux	MEP/Ministères / Régions	mars - juin 2016	
	Etablir un rapport de revue volontaire des ODD	MEP/SNU-PNUD/acteurs	mai- juin 2016	
Indicateurs de performance	-Appropriation politique acquise -Rapport de revue volontaire des ODD élaboré en juin 2016 -Baseline, priorités et indicateurs ODD identifiés pour le développement de Madagascar			

D'une manière consolidée, les différentes étapes du processus de mise en œuvre prévues par la feuille de route sont :

- Phase initiale d'engagement politique de haut niveau, de sensibilisation et de renforcement des capacités en 2014 et 2015 ;
- Processus de mise sur rails des ODD en 2016 :
 - Cadre Institutionnel ;
 - Le processus de consultation et de priorisation des ODD ;
 - Mécanisme de suivi-évaluation des ODD.

2.1. Phase initiale d'engagement politique de haut niveau, de sensibilisation et de renforcement des capacités en 2014 et 2015

Pour un engagement politique de haut niveau

La participation de Madagascar aux sommets politiques et réunion d'experts à différents niveaux ont permis de bien préparer le lancement du processus ODD à Madagascar, notamment à travers :

- la sensibilisation des hauts responsables par rapport aux tenants et aboutissants du processus ;
- le partage du point de vue de Madagascar sur les enseignements des OMD et les ODD (Assemblée Générale des Nations Unies, OUA, SADC, COMESA, COI, etc),
- le renforcement des capacités institutionnelles pour l'agenda 2030.

Ainsi, dans son allocution lors du Sommet des Nations Unies sur le développement durable en septembre 2015, le Président de la République de Madagascar a réitéré les efforts du pays à respecter ses engagements internationaux, en citant entre autres le dépôt de l'instrument de ratification de la Convention sur les personnes handicapées.

Madagascar a également signé l'Accord de Paris sur le Changement climatique en avril 2016 pour marquer la volonté du pays dans la lutte commune contre le changement climatique après avoir bénéficié d'un appui technique et financier pour la formulation de la contribution de Madagascar aux discussions sur le changement climatique (COP 21 à Paris) en 2015 et l'évaluation des besoins d'appuis techniques et financiers pour la mise en œuvre du Plan d'action à Madagascar.

Enfin, Madagascar a participé au Groupe Consultatif des Partenaires Techniques et Financiers sur le programme de réduction de la pauvreté et de développement de Madagascar, au cours des Assemblées annuelles du FMI et de la Banque Mondiale à Lima, Pérou en octobre 2015.

Renforcement des capacités pour une amélioration durable de la performance des différentes parties prenantes

Bien avant la mise en œuvre du processus des ODD, Madagascar a déjà programmé une série de renforcements de capacités institutionnelles pour assurer une meilleure intégration et une appropriation nationale une fois l'agenda lancé. Des cadres techniciens malgaches ont pu participer aux grandes rencontres politiques et stratégiques de haut niveau programmées dans le cadre du processus de mise en œuvre de l'Agenda 2030 au niveau régional et international, dont notamment les réunions d'experts sur les indicateurs et le système de suivi-évaluation des ODD.

En mai 2015, des représentants de l'Institut National de la Statistique (INSTAT) et du MEP ont participé à une réunion organisée par la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) en Alger, relative aux indicateurs pour le Développement durable (DD). Le Ministère des Finances et du Budget a bénéficié d'un appui pour la préparation d'un guide méthodologique pour un cadre budgétaire à moyen terme (CBMT), en vue de l'élaboration d'une Loi de Finances reflétant les priorités d'action et d'instrument pour la réduction de la pauvreté et le progrès vers les ODD à partir de 2016.

Une formation en ligne, avec l'appui du Système des Nations Unies, effectuée par le Centre Régional du PNUD - Addis Abeba sur l'outil d'évaluation intégré du processus des ODD (*Rapid Integrated Assessment Tool*) a eu lieu en mai 2016. La formation s'est adressée aux techniciens du gouvernement pour réaliser une cartographie des ODD -objectifs et cibles- par rapport aux priorités du pays en vue de démarrer les travaux de priorisation et d'intégration des ODD dans les stratégies et politiques de développement.

L'Agenda 2030 requiert une *approche intégrée* du développement durable et une *action collective* à tous les niveaux avec un impératif majeur et central qui est de ne « laisser personne pour compte ». Le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUM) a identifié les éléments qui rendent efficace et cohérent l'appui du SNU, facilitant la mise en œuvre du programme 2030. Ces éléments

sont désignés par l'acronyme MAPS⁷ (intégration, accélération et appui aux politiques). Plusieurs représentants de Ministères, des agences du SNU, des PTF, du secteur privé, des universités et centres de recherche et de la société civile ont reçu une formation sur le MAPS durant un atelier technique en juin 2016.

Madagascar a participé à un atelier de formation sur le Leadership Transformationnel pour l'Agenda 2030 à Singapour en juin 2016. En effet, l'un des principes de l'Agenda 2030 « Garantir qu'il n'y aura pas de laissés-pour-compte du développement durable » nécessite un nouveau état d'esprit, un nouveau paradigme et surtout l'existence d'un service public d'excellence.

Récemment, le Ministère de l'Economie et du Plan, le Ministère des Affaires Etrangères, les organisations de la société civile ont participé à l'Atelier Régional de formation sur les ODD et l'Agenda 2063 pour une croissance inclusive en Afrique à Johannesburg du 15 au 16 Juin 2016.

Sensibilisation et communication pour un changement de paradigme, d'attitude et de pratique et une meilleure appropriation

Après la Communication verbale sur le processus ODD auprès du Gouvernement en juin 2015, plusieurs séries d'évènements et des journées de sensibilisation se sont déroulées en vue d'une bonne communication sur les ODD mais également une meilleure appropriation. L'aspect sensibilisation du public fait partie des domaines d'orientation pour la mise en œuvre du programme 2030, en vue de sa mise en œuvre et de son adaptation au contexte national. Une série d'ateliers d'introduction sur les ODD a été organisée au niveau national et régional. L'atelier de sensibilisation au niveau national en mai 2016 à Antananarivo visait principalement à sensibiliser tous les acteurs de développement.

Vu que le PND a été élaboré bien avant la mise en œuvre des ODD, il a été clarifié que pour le cas de Madagascar, il s'agit surtout d'apprécier le degré d'intégration des ODD et leur prise en compte dans les stratégies et politiques de développement au niveaux national, sectoriel et des régions et non l'inverse, tout en soulignant son caractère universel. A cet effet, un mécanisme d'information et de communication au niveau national et régional est en cours de finalisation.

Les activités de communication et de sensibilisation sont des activités de mise en œuvre qui s'inscrivent dans l'immédiat dans la stratégie MAPS, au même titre que la préparation d'une feuille de route sur une deuxième génération de la SNDS afin d'asseoir les bases d'un suivi, d'un rapportage et de responsabilisation des différentes parties prenantes.

Des ateliers régionaux de sensibilisation sur les ODD ont été également organisés dans trois régions cette année 2016 : Itasy, Amoron'i Mania et Menabe.

Les principales préoccupations qui sont apparues lors de ces ateliers de sensibilisation, à travers les questions et commentaires touchaient :

⁷ Le Groupe des Nations Unies pour le Développement (GNUD) a mis en œuvre une approche commune pour les ODD, désignée par l'acronyme MAPS - Mainstreaming, Acceleration, and Policy Support (Intégration, Accélération et Soutien aux politiques). Le MAPS vise à (i) localiser l'Agenda 2030 au niveau national et local (intégration); (ii) cibler les ressources et supprimer les obstacles au développement durable (accélération); et (iii) mettre l'expertise thématique de l'ONU à disposition de manière efficace et cohérente (soutien aux politiques).

- Les renforcements de capacité prévus dans la mise en œuvre du Programme 2030 et qui sont destinés aux responsables régionaux et locaux ;
- La stratégie retenue pour éliminer la pauvreté et ne laisser personne pour compte ;
- Le plan de communication sur les ODD ;
- La Gouvernance de la mise en œuvre du Programme ;
- La mobilisation des ressources internes et externes ;
- L’articulation du Programme avec les plans de développement locaux (PCD, PRD) ;
- L’intégration des ODD dans les politiques et stratégie de développement ; et
- La continuité entre les OMD et les ODD.

Ces activités ont permis un engagement politique fort en faveur des ODD en 2014 et 2015.

2.2. Processus de mise sur rails des ODD

Mise en place d’un dispositif institutionnel

Le Comité d’Orientation et de Suivi (COS) et le Comité Technique (CT) ont été créés par un arrêté de la Primature en juillet 2015. Le COS est présidé par le Premier Ministre et a pour mandat de (i) veiller au bon déroulement du processus ODD, (ii) assurer la réalisation des documents ODD, (iii) procéder à l’orientation et au suivi des actions impliquées par le processus, (iv) s’assurer de la participation effective de toutes les parties prenantes, et (v) procéder à la validation des travaux du Comité technique. Le CT est présidé par le Directeur général du Plan, et est chargé d’assurer la cohérence des activités, la validité scientifique de la Consultation nationale sur les ODD, de fournir un appui technique à la réalisation des travaux de conception du processus, de procéder à la diffusion des résultats des travaux et rapports, de réaliser des actions de plaidoyer, d’effectuer la validation technique des documents, et de faire des propositions techniques au COS pour une prise de décision.

Le COS est composé par des représentants de la Primature, de l’Assemblée Nationale, de 13 ministères, du PNUD, de la BAD, du FNUAP et de l’Union Africaine. Le CT est composé par des représentants du SNU, des départements techniques, de la société civile, du secteur privé, des universités et centres de recherche.

Tenue de consultations nationales sur les ODD

Le Gouvernement a organisé le premier atelier de consultation nationale sur les ODD du 24 au 26 août 2015 à Antananarivo. Cette importante consultation a permis l’évaluation de l’articulation des ODD avec le PND, la contextualisation des indicateurs ODD aux réalités du pays. Elle a permis également de définir la feuille de route du processus ODD à Madagascar.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette feuille de route, une 2^{ème} consultation nationale sur la priorisation des ODD et leur prise en compte dans les politiques et stratégies de développement s’est tenue du 06 au 08 juin 2016 sous le leadership du Gouvernement (notamment le MEP), et avec l’appui technique et financier du SNU.

Tirant les leçons des enseignements de la mise en œuvre des OMD, le Gouvernement a participé aux réunions de haut niveau sur le financement du développement notamment à Addis-Abeba en Juillet 2015.

A. Première Consultation nationale

Le premier atelier de consultation nationale sur les ODD s'est tenu du 24 au 26 août 2015 à Antananarivo. L'atelier s'est fixé comme objectif principal (i) d'évaluer l'articulation des ODD avec le PND ; et (ii) de contextualiser les indicateurs aux réalités du pays.

L'évaluation de l'articulation entre le PND et les ODD est appréciée à partir de la pertinence et de la cohérence des ODD vis-à-vis des cinq axes stratégiques du PND. Les 21 objectifs et 85 sous-objectifs du PND s'alignent avec les 17 ODD et trouvent leur correspondance dans les 169 cibles. L'ODD 5 « Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles » et l'ODD 10 « Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein » sont classés prioritaires à cause de leur cohérence et pertinence vis-à-vis du PND et des résultats de la consultation nationale sur le CIPD. L'ODD 17 « Revitaliser le partenariat mondial au service du développement durable et renforcer les moyens de ce partenariat » touche l'ensemble des axes stratégiques du PND et mérite donc une attention particulière.

Les débats et discussions sont articulés autour de cinq groupes thématiques (i) « Pauvreté, Inégalité, Faim et Genre pour les objectifs » ; (ii) « Santé, Education, Eau pour les objectifs » ; (iii) « Croissance économique, Industrialisation, Infrastructure » ; (iv) « Changement Climatique et Environnement » ; (v) « Pré-requis catalyseur du développement durable, paix, sécurité, moyens de mise en œuvre, mobilisation des ressources ». Les thématiques (i) et (v) ont préoccupé le plus les participants.

i. Articulation entre les ODD et le PND

Par rapport au groupe thématique « Pauvreté, Inégalité, Faim et Genre pour les objectifs », les ODD 5 et 10 sont prioritaires et font partie de cette thématique. Il ressort de l'analyse de l'articulation entre le PND et les ODD que (i) la protection sociale et l'équité à tous les niveaux, (ii) le développement local et (iii) l'articulation entre les ressources naturelles et le développement économique émergent parmi les priorités.

Pour le groupe thématique « Santé, Education, Eau pour les objectifs », les ODD 3, 4 et 6 répondent aux besoins de Madagascar. L'amélioration des services publics dans ces domaines, assurés par un personnel compétent, constitue les priorités du PND (Axe 4 et Axe 3). Le PND a donné de l'importance à la promotion de l'accès à l'eau potable, à l'hygiène et aux infrastructures d'assainissement adéquat.

Concernant le groupe thématique « Croissance économique, Industrialisation, Infrastructure », les ODD 7, 8 et 9 sont cohérents avec la mise en place d'un système financier stable qui permet de soutenir une croissance forte pour tous, du PND (Axe 2) et avec le renforcement de l'ancrage territorial du développement par l'amélioration des infrastructures de communication, etc (Axe 3) mais aussi avec l'adéquation du capital humain au processus de développement (Axe 4).

S'agissant du groupe thématique « Changement Climatique et Environnement », la préservation et la valorisation du capital naturel (Axe 5) et la mise en œuvre des politiques d'aménagement du territoire sont des enjeux forts du développement dans le PND. La densification des infrastructures structurantes appuie la croissance inclusive. (Axe 3)

Enfin, quant au groupe thématique « Pré-requis catalyseur du développement durable, paix, sécurité, moyens de mise en œuvre, mobilisation des ressources », l'ODD 17 correspond le plus avec plusieurs

axes stratégiques (les cinq axes stratégiques) du PND. Les problèmes liés à la mobilisation des ressources, à l'insécurité, à la paix sont récurrents à Madagascar. La réaffirmation de l'autorité de l'Etat et le renforcement des institutions nationales et régionales figurent parmi les orientations stratégiques du PND.

ii. Contextualisation des indicateurs

La contextualisation des indicateurs concerne également la mise en place du suivi évaluation :

- En avril 2015, l'INSTAT a organisé une réunion de consultation nationale afin de définir les indicateurs relatifs aux ODD dans le cadre de la préparation des négociations intergouvernementales à New York en septembre 2015 : 221 indicateurs sur au moins 338 indicateurs proposés par le Groupe de travail ouvert de l'AG des Nations Unies sont jugés pertinents ;
- Durant le deuxième atelier de consultation, les différentes parties prenantes ont été appelées à proposer des indicateurs pour les cibles prioritaires suivant la méthodologie RIA.

La première consultation nationale sur les ODD a permis de dégager les enseignements suivants :

- Il y a convergence et articulation du PND avec les ODD. Mais cette articulation doit aller au-delà des mandats politiques ;
- Les ODD correspondent dans l'ensemble aux réalités du développement de Madagascar ;
- L'alignement des politiques, stratégies, et plans d'actions sectoriels aux ODD doit être poursuivi.

B. Deuxième consultation nationale sur la priorisation et l'intégration des ODD dans les stratégies et politiques de développement

Le deuxième atelier de consultation nationale sur la priorisation des ODD et leur prise en compte dans les politiques et stratégies de développement a été organisé en juin 2016 avec l'appui technique et financier du Système des Nations Unies sous la coordination du bureau du PNUD à Madagascar et en partenariat avec le bureau du centre régional d'Addis Abeba. L'objectif global de l'atelier est (i) d'assurer une bonne sensibilisation sur les ODD des acteurs du développement à Madagascar, et (ii) d'organiser une formation technique sur la priorisation et la prise en compte des ODD dans les stratégies et politiques de développement.

Des outils et supports ont été développés pour évaluer et poursuivre l'intégration des ODD dans les politiques de développement et stratégies sectorielles. Les travaux de cartographie des ODD par rapport aux priorités du pays dans le PND ont démarré avec la formation à distance sur l'application de l'outil RIA (*Rapid Integrated Assessment*) en mai 2016. Les premiers travaux effectués par les apprenants à cette formation ont servi de document de travail pour le deuxième atelier de consultation nationale.

L'application de l'outil RIA a montré comme premiers résultats qu'il y a une certaine intégration des cibles ODD dans le PND. 78 cibles ODD ont été priorisées sur 105 possibles (excluant les 43 cibles relatives aux moyens de mise en œuvre, les 19 cibles relatives au partenariat et les cibles 14.6 et 14.7 qui ne s'appliquent pas aux pays en développement). Bien qu'il y ait un grand nombre de cibles qui sont bien intégrées dans le PND et les autres plans et stratégies sectoriels pertinents, des lacunes importantes demeurent et requièrent d'être ajustées.

Pour l'exercice de priorisation des ODD, les parties prenantes ont privilégié 47 cibles sur 105 possibles (excluant les 43 cibles relatives aux moyens de mise en œuvre, les 19 cibles relatives au partenariat et les cibles 14.6 et 14.7 qui ne s'appliquent pas aux pays en développement) ou 45 % des cibles.

Les cibles retenues feront encore l'objet de travaux supplémentaires par le comité technique des ODD : approfondissement et affinement.

III. Les premières leçons et enseignements tirés du processus des ODD

Ce chapitre présente surtout une appréciation de la qualité du processus de mise en œuvre de l'Agenda 2030 à Madagascar. Les bases statistiques sont encore à développer et les indicateurs ne seront finalisés qu'à la fin de cette année 2016.

3.1 Constats

Les « documents cadres » de politique de développement convergent et s'articulent avec les ODD.

L'esprit du PND est de répondre aux aspirations du peuple Malgache : un changement dans le mode de gouvernance et dans la conduite des affaires de l'Etat, ainsi qu'une amélioration progressive et visible de leurs conditions de vie. Les cinq axes stratégiques du PND sont mis en œuvre à travers une vingtaine de programmes.

L'articulation du PND avec les ODD suggère que les ODD sont conformes à l'esprit de la Vision de développement du Président de la République, « Madagascar, Nation moderne et prospère » et que le PND prend en compte certains concepts, notamment ceux qui différencient les ODD des OMD, à savoir : les 5 P (Peuple, Prospérité, Paix, Planète et Partenariat).

A noter que Madagascar s'est aligné à la position africaine sur l'Agenda 2030 centrée sur la pauvreté et la transformation structurelle.

3.2 Défis

Les capacités techniques et institutionnelles des différentes parties prenantes doivent être renforcées pour assumer leurs rôles respectifs.

Il s'agit, entre autres, de la formation des techniciens des différents secteurs dans l'Administration, offrant aux agents de l'Etat une formation professionnelle pour être plus compétents et professionnels dans leur rôle d'élaboration, de contrôle et de mise en œuvre des politiques publiques et autres fonctions régaliennes.

Le secteur privé joue un rôle majeur dans la réalisation des ODD, notamment en termes de création d'emplois décents. Le nouvel agenda de développement requiert un monde des affaires qui produit de la richesse et considère à la fois l'aspect environnemental et le côté social.

En marge du deuxième atelier de consultation nationale, le secteur privé⁸ a insisté sur deux principes essentiels sur leur rôle et celui de l'Etat : (i) Le secteur privé comme créateur de richesses à travers ses investissements mais aussi la création d'emploi ; (ii) L'Etat comme institution garant du respect des lois, de la concurrence libre et garant des intérêts communautaires.

Madagascar est à la 164^{ème} place dans le classement général dans la facilité des affaires⁹. Le dispositif institutionnel facilitera le Dialogue Public et Privé pour améliorer l'environnement des affaires et rétablir une confiance mutuelle garant du développement durable.

L'implication des organisations de la Société Civile ne peut être occultée. Le renforcement de leurs capacités doit évoluer vers une capacitation, c'est-à-dire vers une prise en charge par elles-mêmes de leur avenir personnel et professionnel mais également vers une meilleure représentation à toutes les instances de consultation et de décision.

La mise en place et l'opérationnalisation d'un système d'information performant national font partie de ce renforcement de capacités. La mise en œuvre de la SNDS est primordiale pour pouvoir apprécier les progrès réalisés. Avec la SNDS, le 3^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) est l'autre grand défi auquel le Pays doit faire face.

Enfin, Madagascar doit avoir la capacité d'optimiser les flux de financement vers une Aide au développement ciblée et adaptée au contexte et aux besoins du pays. La priorisation va dans le sens de ce ciblage de l'Aide au développement. Cette optimisation est d'autant plus justifiée que l'Aide a tendance à diminuer. L'objectif est que les personnes les plus vulnérables puissent bénéficier de meilleurs résultats de cette aide au développement ciblée.

Efforts à faire par les acteurs non étatiques

Les acteurs non étatiques ont un rôle actif dans la réalisation des ODD :

- sensibilisation des acteurs cibles (les communautés à la base, les jeunes, les femmes etc) pour l'appropriation et la mise en œuvre des ODD ;
- plaidoyer pour la mise en œuvre des ODD dans leurs secteurs respectifs ;
- renforcement de capacités et vulgarisation des kits de communication sur les ODD ;
- soutien des initiatives de développement durable en mettant l'accent sur le bien-être et les droits de l'homme ;
- mobilisation des ressources pour l'atteinte des ODD par les acteurs dans la recherche pour un partenariat efficace.

⁸ Leur vision de l'économie malgache pour le long demeure d'actualité : « *En 2040, Madagascar fera partie des pays à revenu intermédiaire avec un PIB par habitant de 10 000 US\$ (PPdA, US\$ constant de 2005). Il sera le leader économique de la région Océan Indien avec une croissance continue affichant un taux à deux chiffres, une économie industrialisée, un marché intérieur fortement développé, et participera activement aux échanges internationaux.* » GEM, FIVMPAMA, SIM, FCCIM, Chambre d'Agriculture, Chambre des Mines, *Plan de développement économique, Proposition du Secteur Privé sur la vision, la stratégie et la structure de suivi et de mise en œuvre pour le développement économique de Madagascar*, Antananarivo, 2013, P.48

⁹ Doing business 2016

- Les partenariats avec le Secteur Privé

Les partenariats avec le secteur privé vont jouer un rôle crucial dans la mise en œuvre du Programme 2030, avec l'intégration des principes de la responsabilité sociale des entreprises et du développement durable dans leur planification.

D'ailleurs, la capacité d'innovation du secteur privé et le potentiel d'investissement du secteur privé dans le développement local, régional et national n'est plus à démontrer, tandis que la nécessité de partenariat public privé pour mettre en œuvre le Programme 2030 ne fait plus aucun doute.

Le secteur privé malgache pourrait jouer un rôle crucial dans l'instauration d'une cohérence des politiques publiques au plan horizontal et vertical, dans la mobilisation des ressources financières afin d'atteindre les ODD dans le contexte du pays, et dans le suivi et l'examen de la mise en œuvre et l'application du principe de responsabilité dans le cadre de la mise en œuvre des stratégies et plan de développement nationaux. A ce titre, le secteur privé à travers leur instrument de planification transcrit dans leur politique de développement sectoriel s'engage à être un acteur majeur et à orienter ses activités sur les ODD.

- Les rôles clés dévolus aux Organisations de la Société Civile

- Rôle de premier plan dans la mise en œuvre, le suivi et le réexamen des ODD, en raison de leur proximité des communautés de base, pour faire prendre conscience à ces dernières des enjeux, des défis et des attentes de chaque citoyen sur ces objectifs universels, en les situant dans leur contexte local, et en poussant les dirigeants à la responsabilisation ;
- Rôle clé dans l'accompagnement du Gouvernement dans la vulgarisation des ODD, leur intégration dans la planification ainsi que leur mise en œuvre, notamment à travers des actions de plaidoyer et de mobilisation de ressources ;
- Redevabilité de l'Etat et rôle de veille citoyenne de respect des engagements pris par le Gouvernement et ses partenaires en instaurant un dialogue permanent pour que les prises de décision soient transparentes et effectives ;
- Rôle majeur à travers leur instrument de planification pour assurer la prise en charge locale des ODD.

- Les institutions universitaires et de recherche

« Au cours des 15 prochaines années, les progrès de la science, de la technologie et de l'innovation seront la clé de la réalisation de tous les ODD, qu'il s'agisse de l'éradication de la pauvreté, de la sécurité alimentaire et agricole, de l'énergie, de l'eau et de l'assainissement ou du changement climatique » Ban Ki Moon, UNSG.

Les institutions universitaires et de recherche ont un rôle clé à jouer comme facteur d'inclusion, d'éradication de la pauvreté et de développement durable à travers la diffusion et la vulgarisation des bienfaits des résultats des recherches et des innovations technologiques au service de la population et du développement. Elles sont aussi considérées comme des catalyseurs de réflexion dans les suivis et évaluations des différentes cibles des ODD à travers les débats issus des recherches sur les progrès de la mise en œuvre des ODD.

3.3. Les opportunités/bonnes pratiques

Depuis 2007, Madagascar améliore progressivement son mécanisme de suivi de l'efficacité de l'Aide Publique au Développement (APD). Le pays participera à la deuxième réunion de haut niveau sur le Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (GPEDC en anglais) en décembre 2016. Des mécanismes et institutions sont mis en place: le Secrétariat Technique Permanent pour la Coordination des Aides (STPCA) qui est rattaché à la Primature ; une plateforme pour la gestion de l'aide (Aid Management Platform) est opérationnelle et des rapports annuels sur la situation de l'aide au développement à Madagascar (Rapport sur la Coopération et le Développement) sont disponibles.

Le Rapport sur la Coopération au Développement présente un « tableau de bord » sur l'aide à Madagascar. Ce tableau de bord donne une situation générale de l'aide reçue par Madagascar, et les profils par donateur et par secteur. Il présente également la situation des coopérations décentralisées. Bref, tous les éléments sont disponibles pour informer sur l'élaboration d'une stratégie de l'aide à Madagascar, outil indispensable pour améliorer l'efficacité de l'aide.

Madagascar considère que c'est une bonne pratique pour au moins deux raisons :

- La coopération plus efficace pour le développement contribue à un partenariat mondial revitalisé visé par l'ODD17 « Partenariat pour la réalisation des objectifs » ;
- Le suivi systématique et l'examen à tous les niveaux, soutenus par le gouvernement, sont essentiels pour renforcer la transparence, la responsabilisation et les résultats sur le terrain.

Toutefois, des améliorations restent à faire pour améliorer la coordination et l'harmonisation de l'aide au développement à Madagascar.

3.4. Les progrès réalisés

La mise à jour de la feuille de route tiendra compte des progrès réalisés ainsi que des recommandations pour les prochaines étapes.

Un certain nombre de principes ont guidé cette mise en œuvre en 2015 et 2016 :

- Prise de conscience générale sur la pertinence des ODD ;
- Appropriation progressive, de l'Etat au Secteur Privé, du niveau national au régional ;

Ce n'est qu'après que ces principes soient partagés par l'ensemble des acteurs de développement que les interventions ou réponses sur le terrain commencent ainsi que leur suivi et évaluation. L'objectif est de « Ne laisser personne pour compte ». Madagascar s'est donné, jusqu'à maintenant, le moyen d'impliquer toutes les forces vives de la Nation dans le processus de planification et de prise de décision. Ses ressources propres étant limitées, l'appui de la Communauté internationale est sollicité afin d'aider les groupes marginalisés à exprimer leurs besoins et à s'impliquer au développement du pays.

L'intégration de l'Agenda 2030 dans les plans et stratégies de développement nationaux est sur la bonne voie. La budgétisation est prévue pour 2017.

La feuille de route est en harmonie avec la stratégie *Mainstreaming, Acceleration, Policy support* (MAPS) développée par le Groupe des Nations Unies pour le Développement (GNUD)¹⁰ et sur laquelle les techniciens ont reçu une formation. Les actions menées sont conformes aux domaines d'orientation du MAPS pour l'intégration du Programme 2030 à mettre en œuvre dans l'immédiat : (i) la sensibilisation et l'examen des plans et adaptation des ODD au contexte national en termes de planification ; (ii) la mise en œuvre de la SNDS afin de mettre en place un système de suivi évaluation qui responsabilisera les différentes parties prenantes à travers les données et informations collectées sur le progrès réalisé.

La mobilisation des ressources est la prochaine grande étape définie dans la feuille de route. La Conférence des Bailleurs et Investisseurs (CBI) prévue cette année va dans ce sens. Il s'agit de budgétiser l'avenir et fournir des informations sur les sources de financement possible. Le deuxième atelier de consultation nationale était également une occasion de présenter les mécanismes financiers de la mise en œuvre du Programme 2030.

La mise en place d'un cadre budgétaire à moyen terme CBMT intégrant les cibles ODD est prévue pour 2017.

La priorisation des cibles des ODD est amorcée mais reste à finaliser. La prochaine étape est de cibler les ressources sur les domaines prioritaires en accordant une attention particulière sur la coordination, à l'intersectorialité et à la décentralisation.

La priorisation des cibles sera finalisée par le Comité Technique. Les éléments de mise à jour de La feuille de route après le deuxième atelier de consultation concernent la mise en place de mécanismes intersectoriels de coordination. Le défi est de lier et briser les silos sectoriels traditionnels en reconnaissant les corrélations existant entre les trois dimensions du développement durable : économique, sociale et environnementale.

Le leadership du gouvernement est crucial dans la réalisation des ambitions du Programme 2030. Il faut mettre en place un mécanisme intersectoriel de coordination, formel et non ad hoc. De tels mécanismes existent aussi bien à Madagascar que dans d'autres pays mais leur efficacité est souvent mitigée. Il faut partir des structures existantes et évaluer leurs atouts et faiblesses.

La structure ou l'institution doit impliquer les hauts organes et représentants de l'Etat et dont le mandat et les compétences sont clairs. Elle doit être dotée d'une capacité de plaidoyer, d'expertise et d'analyse ciblée.

L'évaluation des performances des différentes parties prenantes, mesurée à travers les données de suivi évaluation des ODD constitue des incitations à la coordination.

Enfin, le degré d'autonomie accordé au Gouvernement local et collectivités territoriales décentralisées est également important pour la réalisation des ODD.

¹⁰Intégration du Programme de développement durable à l'horizon 2030, Groupe des Nations Unies, Février 2016.

Les efforts d'intégration des ODD dans les politiques et stratégies de développement sont multi-acteurs.

- ***Efforts faits par les acteurs étatiques dans l'intégration des ODD***

- Leadership politique de haut niveau pour un changement transformationnel ;
- COS sous la présidence politique de la primature et la présidence technique du MEP ;
- Grande campagne de communication et de sensibilisation globale sur les ODD pour l'ensemble des acteurs à tous les niveaux (national, régional et local) sous le leadership du MEP ;
- Politique budgétaire intégrant les ODD (CBMT) et réformes des finances publiques pour avoir plus d'espace budgétaire pour l'Etat en faveur des investissements dans les secteurs sociaux ;
- Effort de mobilisation de ressources intérieures (MRI et 6^{ème} RNDH) et extérieures (Conférence des Bailleurs et des Investisseurs).
 - Décentralisation et développement local

La relance du processus de décentralisation se trouve au centre de la stratégie de développement de l'Etat malagasy pour l'atteinte des ODD. Tel qu'il est décliné dans l'axe stratégique 1 du PND : Gouvernance, Etat de Droit, Sécurité, Décentralisation, Démocratie, Solidarité nationale, «l'aspiration d'une décentralisation et déconcentration effectives assure l'incontestable implication inclusive dans le processus de développement». Les politiques de décentralisation sont ainsi considérés comme des leviers importants dans l'atteinte des objectifs du développement durable, tant dans le processus d'élaboration des politiques de développement local que dans la participation effective des acteurs locaux à leur mise en œuvre.

Le Président de la République, lors de son discours d'investiture du 25 Janvier 2014, a cité parmi ses priorités la mise en place un programme de décentralisation effectif qui répond mieux aux besoins de la population. Un signe de volonté politique qu'il a réitérée à travers l'engagement solennel du pays à ratifier la Charte Africaine des valeurs et des principes de la décentralisation, de la gouvernance locale et du développement local.

L'adoption des nouvelles lois et la tenue des dernières élections communales et sénatoriales de 2015 marquent une nouvelle étape dans la relance de la décentralisation à Madagascar. Une démarche qui vise à « assurer la promotion du développement du territoire par la recherche d'une plus grande intégration et d'une mobilisation de la population à tous les niveaux ». Le pays s'est doté d'une Stratégie Nationale de Développement Local qui constitue le cadre de référence pour la mise en œuvre de la décentralisation. Elle sera déclinée en Plan d'Action National de Développement Local.

Les acteurs locaux sont ainsi considérés comme des acteurs majeurs du développement durable, car ils sont les plus à même de connaître toutes les spécificités au niveau des communautés et des parties prenantes, mais aussi comme des partenaires privilégiés dans l'établissement de politiques et stratégies adaptées à chaque situation dans la mise en œuvre de l'agenda post-2015.

- ***Les partenaires techniques et financiers***

Les contributions des PTF dans le cadre du processus de mise en œuvre des ODD se résument comme suit :

- renforcement de capacités des acteurs clés sur l'intégration et la prise en compte des ODD dans les politiques et stratégies nationales, ainsi que la priorisation des cibles des ODD en vue d'une bonne planification du développement ;
- mise à disposition d'outils d'intégration des ODD dans les stratégies nationales, régionales et locales et dans les politiques sectorielles ;
- appuis en faveur de l'INSTAT dans l'élaboration de la deuxième génération de la stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS II) et la définition des indicateurs des ODD ;
- appuis pour le suivi des ODD à travers la préparation technique de l'Enquête de base sur les indicateurs des ODD et pour le renforcement du système statistique national, ainsi que la réalisation du 3^{ème} Recensement général de la population et de l'habitat.

Les partenaires techniques et financiers jouent un rôle clé dans l'accompagnement du Gouvernement dans l'opérationnalisation de son Plan National de Développement, et sa déclinaison au niveau régional et local en lien avec les ODD.

Efficacité de la coopération au développement : ODD 17

Madagascar participe activement aux processus mondiaux sur la mise en œuvre du *Partenariat Mondial sur l'Efficacité de la Coopération au Développement* depuis son adoption en 2011 à Busan (Corée du Sud). Comme élément central dans ce processus, l'on peut noter la réalisation des enquêtes sur les dix indicateurs de suivi de la mise en œuvre des principes de base véhiculés dans ce cadre de partenariat.

A l'adoption de ODD en 2015, le comité de pilotage du *Partenariat de Busan* a identifié et a soutenu auprès de l'Assemblée Générale des Nations Unies un des objectifs les plus importants, de par sa transversalité et son rôle moteur pour l'atteinte de l'ensemble des autres objectifs : ODD 17. *Renforcer les moyens du Partenariat Mondial pour le développement durable et le revitaliser.*

Comme la conception de l'ODD 17 tient ses bases sur la proposition du Comité de Pilotage du Partenariat de Busan et que le mécanisme de coordination actuellement en place à Madagascar répond à ce même partenariat, la cohérence et l'adaptation du mécanisme à l'ODD 17 sont a priori assurées.

Dans le cadre de l'enquête de 2015, Madagascar a mis en place un dispositif de suivi des indicateurs liés à l'ODD 17 consistant en la réalisation d'une enquête auprès d'un échantillon de 90 projets financés par les partenaires bilatéraux et multilatéraux.

Notons que Madagascar dispose de deux outils importants pour renseigner sur l'ODD 17 : La base de données nationale sur l'aide ou AMP (www.amp-madagascar.gov.mg) et les tableaux de bord sur l'aide rapportés dans les Rapports sur la Coopération au Développement (<http://www.stpca-primature.gov.mg>)

3.5. Goulots d'étranglement

Le contexte politique n'était pas toujours favorable au passage vers une économie axée sur le développement durable. Par exemple, Madagascar s'est engagé avant fin 2005 à produire une stratégie nationale de développement durable dans le cadre de l'agenda. Un Comité Interministériel a été mis en place afin d'élaborer le Document de Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD), mais les travaux ont été suspendus avec la sortie du Madagascar Action Plan (MAP) en 2007.

A l'instar de la dynamique au niveau international où on a vu le remplacement de la Commission du développement durable remplacée par un Forum de Haut Niveau pour effectuer le suivi du développement durable au sein du SNU, un nouveau dispositif institutionnel est en place. Le dispositif institutionnel reste à compléter notamment par un dispositif institutionnel relais pour la coordination de la mise en œuvre.

Il n'y a pas un mécanisme formel de consultation et de représentation des organisations de la société civile

Les OSC ne sont pas suffisamment organisées et structurées pour mettre en place une représentation formelle dans les débats sur le développement. Cette situation les handicape énormément. Les lois et réglementations actuelles sont également floues par rapport à cette représentation et consultation des OSC. Ce mécanisme pourrait améliorer l'intégration et l'appropriation des différentes parties prenantes et un leadership partagé entre les différents secteurs d'une part, et les différentes parties prenantes d'autre part.

IV. Perspectives de mise en œuvre

Les résultats des consultations aux niveaux national, sectoriel et régional organisées par le Gouvernement avec l'appui des PTF permettront d'actualiser à partir de juillet 2016 la feuille de route des ODD et d'assurer une bonne prise en compte des cibles ODD prioritaires sur la base des résultats préliminaires de la deuxième consultation nationale.

4.1. Les avancées dans certaines thématiques

4.1.1. Ne laisser personne pour compte

Madagascar a réalisé des avancées dans l'engagement par rapport au thème du Forum « personne n'est laissée pour compte ». En effet, le Gouvernement a préconisé un certain nombre de mesures en faveur des populations les plus vulnérables, dont entre autres :

- Les 21 engagements pour les régions du Sud du pays touchées par les sécheresses cycliques ;
- La Politique Nationale de Protection Sociale.

De plus, la Revue a vu la proactivité de la Plateforme des Fédérations des Personnes Handicapées qui regroupe 7 fédérations de 300 organisations de base. La plateforme a participé à la deuxième consultation nationale sur la priorisation et la prise en compte des ODD dans les stratégies et politiques de développement, et ses représentants étaient très actifs sur l'analyse de l'alignement des ODD 4, 8, 10, 11 et 17 (voir en annexe 2 la Déclaration de la Plateforme des personnes handicapées de Madagascar sur les ODD).

4.1.2. La comptabilisation du Capital naturel ou le partenariat WAVES (WealthAccounting and The Valuation of Ecosystem Services)

Ce partenariat, initié par la Banque Mondiale et qui couvre 5 pays pilotes dont Madagascar, comprend quatre composantes :

- Développement d'un Système de Comptabilité du Capital Naturel et des services écosystémiques ;

- Intégration des comptes du capital naturel dans la formulation et la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement ;
- Développement et adoption d'une méthodologie de comptabilisation du capital naturel et des écosystèmes à incorporer dans le Système de Comptabilité Environnemental Economique des Nations Unies (SEEA) ;
- Promotion de l'adoption du Système de Comptabilité de Capital Naturel au-delà des cinq pays pilotes.

Il a donc pour objectif d'aider le pays à intégrer la valeur du capital naturel dans les comptes nationaux. Pour cela, le programme développe une méthode scientifiquement crédible.

Un plan de travail sur cinq ans a été établi par un groupe de travail informel. Une note de politique préparée pour la réunion de partenariat mondial du programme WAVES 2014 (14 au 15 mai 2014) présente les progrès réalisés et donne un aperçu des activités prioritaires pour Madagascar.

Madagascar a retenu deux indicateurs macroéconomiques pour contribuer à l'évaluation du développement durable et la performance des programmes de développement : (i) La Richesse Totale et (ii) L'Épargne Nette Ajustée. La première est évaluée à 6.500 USD par tête d'habitant en 2014. Malgré un taux d'Épargne Brut positif, le Taux d'Épargne Nette Ajustée est négatif.

Un peu plus d'un tiers (36%) de cette richesse totale est fourni par le capital naturel. L'intégration des comptes du capital naturel dans la formulation et la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement du Pays constitue un vrai défi.

4.2. Prochaines étapes

Les prochaines étapes consistent à organiser des consultations thématiques et sectorielles à partir de juillet 2016 en vue d'un approfondissement/affinement des résultats préliminaires de priorisation avec les experts sectoriels pour validation par les ministères sectoriels et le Gouvernement malgache. La finalité est d'avoir un ensemble de cibles ODD prioritaires pour Madagascar, validées au plus haut niveau politique, alignées à la fois sur le PND et la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) et garante d'un fort engagement politique de Madagascar à la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

4.2.1. Poursuite et finalisation de la priorisation

La priorisation avec l'outil RIA, amorcée durant la deuxième consultation nationale sera finalisée :

- Les questions posées durant l'atelier sur les résultats des premiers travaux seront répondues et clarifiées. Il s'agit surtout de lever les incohérences dans la priorisation des cibles ;
- Les indicateurs à retenir pour les cibles priorisées doivent être validés. Parmi les critères retenus pour le choix final figure la mesurabilité mais également l'existence d'une situation initiale (baseline) acceptée par les parties prenantes ;
- Les thématiques des ODD qui ont été « évaluées » par l'expert en RIA comme « non suffisamment pris en compte dans les documents de politiques et stratégies de développement seront approfondies et éventuellement argumentées. Exemple : l'aspect « genre » et les « jeunes » ;
- L'articulation des indicateurs retenus avec le SNISE sera également développée et organisée ;

- Les mécanismes pour assurer une synergie des actions notamment au niveau de l'intersectorialité seront clarifiés et mis en place.

4.2.2. SNISE et Statistiques

Le système national intégré de suivi évaluation ou SNISE est mis en place depuis 2008 et constitue un outil puissant de gestion axée sur les résultats. Il a été réajusté en 2015 pour tenir compte des axes stratégiques du PND. Ainsi le manuel de procédure actuel est aligné aux indicateurs du PND. L'élaboration du Rapport annuel de suivi de la mise en œuvre des programmes du Gouvernement revient au Ministère de l'Economie et du Plan. Le rapport met en exergue les progrès du développement atteints par le pays.

Le SNISE dispose :

- d'un Comité de pilotage pour la prise de décision et la réorientation des programmes ;
- de cellule stratégique de Planification et de suivi évaluation pour les analyses stratégiques et l'élaboration des rapports ;
- de focus group pour la consultation des parties prenantes ;
- d'organe de centralisation et d'analyse pour l'analyse technique et la collecte des données ;
- de l'INSTAT pour la validation technique et scientifique des méthodes et techniques de collectes ;
- de l'ANRE pour l'appui et l'encadrement dans la collecte des données.

Ces structures ont leurs équivalents au niveau régional.

L'INSTAT joue un rôle clé dans le SNISE. Le défi de la statistique étant un grand chantier dans la mise en œuvre des ODD, en particulier au niveau du système et mécanisme de suivi évaluation des cibles et indicateurs des ODD. A cet effet, le Ministère de l'Economie et du Plan, et l'Institut National de la Statistique ont actualisé la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique avec l'appui du SNU/PNUD et de la Banque Mondiale. Cette stratégie prévoit les statistiques clés à produire régulièrement selon les normes de qualité requises et en temps réel pour assurer une bonne planification, et surtout un suivi efficace des résultats du développement notamment les cibles prioritaires des ODD aux niveaux national, sectoriel et régional.

Le plan d'action de la SNDS prévoit un système statistique national fort, transparent et performant capable de fournir des données fiables, cohérentes, harmonisées en temps voulu et à jour. Le but est d'avoir un système de suivi et évaluation des ODD intégré dans le Système National de Suivi-Evaluation (SNISE) et dans le processus de programmation budgétaire (Cadre Budgétaire à Moyen Terme), et de procéder à des enquêtes pour établir la base de référence des ODD basés sur des indicateurs priorisés, mesurables et à coût abordable pour le pays. Ces orientations ont été confirmées par les résultats de la réflexion sur l'Institut National de la Statistiques organisée par le Ministère de l'Economie et du Plan.

Le pays a préparé une feuille de route qui présente les démarches à suivre pour la préparation d'une stratégie nationale de développement de la statistique SNDS 2016-2020 qui sera cohérente avec les objectifs de développement définis par l'Etat et pour le suivi des ODD. Ce SNDS actualisé contribue à la mise en place d'un système statistique national fort, transparent et performant capable de fournir des données fiables, cohérentes, harmonisées en temps voulu et à jour. La feuille de route a été adoptée par le Conseil du Gouvernement en avril 2016.

A cet effet, la mise en place et de l'opérationnalisation d'un système d'information performant, dont la statistique, est un grand chantier dans la mise en œuvre des ODD, en particulier au niveau du système et mécanisme de suivi évaluation des cibles et indicateurs des ODD.

La réalisation du troisième RGPH et l'enquête en vue de l'établissement de référence des indicateurs des ODD ainsi que leur intégration dans le processus de planification et de suivi-évaluation (SNISE) restent des défis cruciaux dans le cadre de la mise en œuvre du processus ODD à Madagascar. En effet, la mise à disposition d'indicateurs prioritaires des ODD à travers une enquête de référence en début d'année de mise en œuvre serviront de base pour pouvoir suivre et évaluer les progrès effectués et à faire dans la réalisation des 17 Objectifs de développement durables à l'horizon 2030. Il en est de même des enjeux de la réalisation du 3^{ème} RGPH pour le pays en termes de planification du développement reposant sur une base de données démographiques réelles et d'hypothèses solides dans le contexte des ODD.

Le soutien et l'appui du Système des Nations Unies dans ce domaine s'avèrent nécessaires pour asseoir les bases du système de suivi évaluation des ODD.

4.2.3. Mobilisation des Ressources

Dans sa démarche de mobilisation des ressources, Madagascar met l'accent sur une utilisation intégrée et globale de toutes les sources de financement (ressources nationales et internationales publiques et privées) et une démarche inclusive intégrant la société civile, les entreprises et les autres acteurs majeurs.

Madagascar fait des efforts pour améliorer l'efficacité de l'aide publique au développement conformément au Partenariat de Busan.

Le Gouvernement s'est engagé à mobiliser les Ressources Intérieures à travers l'élaboration d'une stratégie nationale y afférente.

Pour Madagascar, l'Aide Publique au Développement (APD) reste l'essentiel de la coopération technique et financière¹¹. Le programme de réformes de la gestion des finances publiques doit permettre de dégager les marges nécessaires à l'accroissement des ressources à affecter aux besoins pressants du pays : éducation, santé, infrastructure. Mais le besoin est largement supérieur à ces marges d'où la nécessité de mobiliser les APD. Cette année une Conférence des Bailleurs et des Investisseurs de Madagascar sera organisée dont les objectifs sont : (i) d'identifier les appuis financiers attendus des bailleurs de fonds publics ; (ii) de présenter à la communauté des investisseurs privés les potentialités et les secteurs d'activités pour lesquels le pays souhaite l'intervention du secteur privé et ; (iii) d'attirer l'attention de la communauté internationale sur l'importance de la biodiversité unique de Madagascar, et donc de son capital naturel en tant que « bien public global », ainsi que sur la nécessité de la préserver. Des documents sur les plans de mise en œuvre sectoriels sont sortis en mars 2016.

¹¹70% du financement du programme de développement en 2014 dépend de l'aide extérieure selon le Rapport sur la Coopération et le Développement 2016.

Madagascar dispose d'une loi sur le Partenariat Public Privé¹² mais les décrets d'application ne sont pas encore sortis. La mise à l'échelle des cas de « success story » relève encore du défi mais il y a une bonne volonté de promouvoir ce partenariat du côté du secteur privé et du secteur public.

Madagascar participe à la promotion des financements innovants pour le développement. Le pays fait partie des pays qui ont institué à titre facultatif et expérimental un prélèvement de solidarité international sur les billets d'avion depuis 2013 et versés à UNITAID pour financer des actions de développement. Mais il bénéficie également des actions des différents fonds internationaux comme les fonds sectoriels mondiaux qui se développent un peu partout dans le monde : Fonds mondial pour la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, l'Alliance mondiale pour la vaccination et l'immunisation (GAVI)¹³.

4.2.4. Communication

Poursuivre et renforcer le plaidoyer pour inclure les ODD dans l'agenda politique du Gouvernement central et régional calé sur une durée qui va au-delà du mandat politique

Les activités de communication et de sensibilisation sont des interventions stratégiques qui doivent être adaptées au contexte du pays avec des stratégies de communication bien planifiées et dotées de ressources suffisantes pour son opérationnalisation. En effet, l'appropriation passe par une communication intense, inclusive afin de mobiliser toutes les forces vives du pays, les communautés de base, les citoyens au sujet des ODD.

Des contraintes subsistent dans le développement d'un leadership partagé entre les départements ministériels mais aussi entre le Gouvernement, le secteur privé, les organisations de la société civile et les acteurs politiques pour une synergie d'action pérenne en vue de l'atteinte des ODD à l'horizon 2030. Dans ce sens, les activités de communication et de sensibilisation au niveau régional méritent d'être soutenues fortement (financièrement et méthodologiquement) par le Système des Nations Unies.

4.2.5. Renforcement de capacités

A. Les domaines prioritaires dans lesquels Madagascar aurait besoin de soutien en termes de financement, de renforcement des capacités, de technologie et de partenariats se présentent sous forme d'actions prioritaires puis sous forme de questions.

Financer les plans d'investissements

Au niveau national, une conférence des Bailleurs et Investisseurs est en préparation pour financer les investissements. Au niveau international, Madagascar souhaite la concrétisation de la mise en place d'une instance mondiale visant à combler les lacunes en matière d'infrastructures. Ainsi, des questions se posent :

- *Comment développer une coopération internationale en matière fiscale pour renforcer les ressources nationales ?*

¹²Loi 2015-039

¹³GAVI finance huit projets en 2014 selon le RCD. Il fait partie des deux premiers bailleurs multilatéraux du secteur santé.

- *Comment faire respecter les partenariats nationaux et internationaux?*

Améliorer le dispositif institutionnel pour une meilleure gouvernance du développement durable

Il faut compléter le dispositif par une structure/ institution de relais forte, dotée de compétences et de pouvoir d'interpellation des acteurs de développement ne respectant pas les règles en place.

Pour être efficace, la structure de coordination doit pouvoir percevoir les signes annonciateurs de problèmes, équilibrer les intérêts des différentes parties prenantes et appliquer les décisions prises

- *Comment améliorer l'efficacité et de l'efficience de la mise en œuvre nationale de l'agenda 2030 par le renforcement du système de gouvernance du développement durable?*
- *Comment renforcer les capacités de l'Institut National de la Statistique et d'autres producteurs de données statistiques à surveiller efficacement les indicateurs de développement durable?*

B. Madagascar sollicite des informations sur les bonnes pratiques suivies par les autres pays sur les questions suivantes :

- *Comment améliorer la coordination et l'harmonisation des procédures des Partenaires Techniques et Financiers à Madagascar ?*
- *Comment intégrer les différents plans régionaux en matière de DD tels que celui de la COI, de l'OIF et autres organisations régionales ?*
- *Comment faire respecter la mise en œuvre des mesures transversales en faveur des ODD, de la préservation du capital naturel et l'intégration des trois dimensions du DD : l'économie, le social et l'environnement?*

4.2.6 Mécanisme de Suivi du partenariat de Busan et suivi de l'ODD 17

Pour que le mécanisme actuel soit renforcé en vue de la gestion de l'ODD 17, Madagascar devrait déployer un effort considérable pour rendre disponible les éléments ci-après :

- *Elaboration d'un document de politique de coopération au développement* : Notons que la disponibilité d'un tel document dans un pays est un élément essentiel demandé dans le cadre de l'enquête sur la redevabilité mutuelle conduite par l'ECOSOC chaque année ;
- *Elaboration d'une stratégie de la division de travail entre les partenaires au développement* ;
- *Elaboration d'un mécanisme d'évaluation des performances de chaque partenaire au développement.*

Ces trois initiatives pouvant être combinées en un seul document intitulé : « **Politique de Coopération au Développement** ».

Conclusion

Madagascar se trouve actuellement tout au début du processus de mise en œuvre de l'agenda 2030. Toutefois, l'analyse des progrès susmentionnés nous amène aux conclusions suivantes.

Madagascar, conscient de ses vulnérabilités géographiques, politiques, économiques, sociales et institutionnelles, s'est résolu à arpenter le chemin du Développement durable transposé dans l'agenda 2030. Dans cette optique, la Grande Île mise sur un engagement politique au plus haut niveau, une quête continue de l'excellence et de l'efficacité, et un élan de solidarité aux niveaux sectoriel, national et international dans l'instauration et l'opérationnalisation du dispositif institutionnel du processus ainsi que dans la mise en œuvre de la feuille de route des ODD. L'alignement et la priorisation des ODD avec le Plan National de Développement reposent sur ces principes.

S'il est vrai qu'une cohérence existe entre les documents cadres de politique de développement et l'agenda 2030 afin de ne laisser personne pour compte, force est de constater que Madagascar est encore confronté à des défis de plusieurs ordres, techniques et financiers notamment, dans l'opérationnalisation de l'Agenda 2030 et la concrétisation des perspectives projetées. Il en est ainsi des questions de la statistique, de la mobilisation des ressources, de la participation effective du secteur privé et de la société civile, de l'aspect communication ainsi que des capacités institutionnelles pour la mise en œuvre des ODD.

Madagascar, en se portant volontaire à la soumission de cette première revue nationale volontaire, marque sa volonté de surmonter toutes les étapes et franchir tous les obstacles qui l'empêchent de reprendre le chemin de la croissance inclusive et durable.

Madagascar constate également l'importance que revêtent les échanges d'expériences, l'entraide, la coopération et le partenariat dans la quête du développement durable. Ainsi, il affirme sa forte conviction envers la vertu transformationnelle du partenariat pour l'accompagner dans cette démarche, et témoigne de sa confiance au Forum politique de haut niveau pour faire avancer les Etats dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et partant, faire de notre planète un monde meilleur.

En matière de paix et de sécurité, le pays vient de sortir d'une longue crise et renoue avec l'Etat de droit. La Politique Générale de l'Etat reconnaît « L'Unité et la Réconciliation nationale » parmi les défis à relever. Le Plan National de Développement (PND), sorti en 2015, a anticipé les principes du Développement durable en retenant la promotion de l'inclusivité et un mode de production plus durable dans ses orientations stratégiques ainsi que la réduction de l'inégalité. **La poursuite des efforts d'appropriation et d'inclusivité du PND aligné sur les ODD et l'expression d'une réelle volonté politique à réduire les inégalités ne feront que renforcer la paix et la sécurité dans le Pays** et doit être soutenue par la communauté internationale. Il ne peut y avoir de cohésion sociale et de stabilité politique sans la réduction des inégalités et de la pauvreté.

En revanche, en matière de lutte contre la pauvreté, de nutrition, d'accès à l'eau et à l'assainissement Madagascar accuse beaucoup de retard. **L'examen des spécificités de Madagascar à travers l'identification des cibles et une priorisation des actions doit faire l'objet de beaucoup d'attention et d'efforts**. L'alignement des stratégies et plans de mise en œuvre des secteurs ainsi que la priorisation des objectifs sont prioritaires et urgents dans les secteurs ***agriculture et environnement*** pour asseoir une valorisation durable des ressources naturelles.

Une performance « relative » est constatée en matière de capital humain. Les OMD ont permis de se « rapprocher » des objectifs. **Cette situation milite pour une différenciation renouvelée des appuis en faveur des secteurs de la santé et de l'éducation.** Ces deux secteurs font partie des secteurs prioritaires.

L'existence d'une **institution forte, capable de canaliser les efforts de développement autour des ODD est un impératif, et doit se manifester par la traduction des documents-cadres sectoriels en des actions cohérentes et harmonisées,** ayant des impacts palpables sur la vie des ménages, dont les plus vulnérables. Il ne s'agit pas seulement de coordonner les actions en faveur des ODD mais également d'harmoniser les modalités de mise en œuvre des différents partenaires techniques et financiers en cohérence avec la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'Aide et les consensus de Monterey.

Une mobilisation et un effort continu de la communauté internationale et du secteur privé sont essentiels pour aider Madagascar à relever les défis actuels et futurs, et réaliser des progrès tangibles vers les objectifs de développement durable notamment dans la consolidation de la paix et la stabilité politique, le respect des droits de l'homme et l'Etat de droit, l'éradication de l'extrême pauvreté et la réduction des inégalités, la création d'emplois pour les jeunes et les femmes, la protection des droits de l'enfant, l'accès aux services de santé et d'éducation, et la protection de l'environnement, etc.

Les prochaines étapes sont (i) l'organisation d'ateliers thématiques, sectoriels et régionaux pour une sensibilisation et une communication sur les ODD afin de poursuivre les débats sur la priorisation des cibles et le choix des indicateurs ; et (ii) l'intégration de la problématique ODD dans les stratégies et politiques sectorielles du pays, notamment la Stratégie de Mobilisation des Ressources Intérieures (MRI), le Rapport National sur le Développement Humain (RNDH), les documents de travail de la Conférence des Bailleurs et Investisseurs (CBI) en octobre 2016, et le Cadre Budgétaire à Moyen Terme en 2017. Le choix définitif des indicateurs tiendra compte des résultats de priorisation issus de ces ateliers et de la poursuite des travaux d'approfondissement par le Comité Technique.

Ce n'est qu'après ces étapes que l'enquête de référence sur les indicateurs des ODD pourrait être lancée. Le 3^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) complètera les bases statistiques de l'exercice.

Madagascar sollicite l'appui de la communauté internationale pour les étapes suivantes :

- **L'organisation des ateliers thématiques et sectoriels** pour information et sensibilisation sur les ODD mais aussi pour affiner la priorisation des cibles et le choix des indicateurs;
- **La réalisation de l'enquête de référence sur les indicateurs des ODD** ; et
- **La réalisation du 3^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat.**

Annexe 1 - Bibliographie

Documents de politique, stratégie et plan d'action

Présidence de la République, *Politique générale de l'Etat. Enoncé du Programme de mise en œuvre de la PGE*, Présidence, 2014.

Ministère de l'économie et de la Planification. Le Plan National de Développement 2015-2019, MEP, 2015.

L'essentiel du Plan National de Développement, s.l., s.e., s.d.

Primature, *Plan de mise en œuvre du PND 2015-2019*, 2015.

Plan de mise en œuvre de la politique énergétique.

INSTAT, *Proposition d'une Feuille de route 2016-2020 pour l'élaboration de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique SNDS*, Antananarivo, INSTAT, 2016.

Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme, *Politique Nationale de Protection Sociale*, MPPSPF, 2015.

Ministère de l'Industrie, du Secteur Privé et du Partenariat, EDBM, SIM, *Document de politique industrielle de madagascar 2014*, MISPP, s.l., 2014

Ministère de l'Agriculture, Ministère des Ressources Halieutiques et de la Pêche, Ministère de l'Élevage, *Programme sectoriel agriculture, élevage, pêche (PSAEP) / Programme National d'Investissement dans l'Agriculture, Elevage, Pêche (PNIAEP)*, MinAgri, MinEl et MRHP, 2015.

Stratégie National de Relance du Développement, Version provisoire, 2014.

Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MEETFP), *La Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (PNEFP)*, MEETFP, 2015.

Textes légaux et réglementaires

Primature, *Arrêté 24714/2015 portant sur cadre institutionnel du processus ODD*, 2015.

Présidence, *loi n° 2008-011 du 17 juillet 2008 modifiant certaines dispositions de la loi n°2004-004 du 26 juillet 2004 portant orientation générale du système d'éducation, d'enseignement et de formation à madagascar*, 2008

Guides et directives

Nations Unies, *Proposition de directives communes d'application volontaire sur les rapports aux fins des examens nationaux volontaires au sein du FPHN*.

Nations Unies, *Q&A for national reviews at the 2016 HLPF*, 2016.

Nations Unies, *Jalons essentiels sur la voie d'un suivi et d'un examen cohérents, efficaces et inclusifs au niveau mondial. Rapport du Secrétaire général*, 2016.

Nations Unies, Conseil Economique et Social, Commission statistique, *Rapport du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable*, Commission statistique 47^{ème} session, 2016.

Nations Unies, Assemblée générale, *Le Programme de développement durable à l'horizon 2030*, New York, Assemblée générale 70^{ème} session, 2015.

Rapports, études, recherches

Madagascar pour un développement durable. Les objectifs pour un développement durable, s.l., s.e., 2016.

Examen des politiques commerciales. Rapport de Madagascar, s.l., s.e., 2015

République de Madagascar. *Contribution Prévue Déterminée au niveau National (CPDN)*, 2015

Facilité de Partenariat et de Dialogue de l'Initiative de l'Union Européenne pour l'Energie (euei PDF), *L'Assistance pour le Développement d'une Nouvelle Politique Energétique et d'une Stratégie pour la République de Madagascar. Document d'Etude de la Politique et Stratégie de l'Energie*, s.l., s.e., 2015

Andrianintsilavo Masoandro RAKOTOARIMANANA et al, *L'éducation à Madagascar. Repenser le système éducatif pour un meilleur devenir*, Antananarivo, FES Madagascar, 2012.

GEM, FIVMPAMA, SIM, FCCIM, Chambre d'Agriculture, Chambre des Mines, *Plan de développement économique à court, moyen et long terme de Madagascar*, EDBM, 2013.

INSTAT, *Enquête Nationale sur les Objectifs Millénaire du Développement (OMD). Synthèse des différents thèmes*, Antananarivo, INSTAT, 2013.

SNU/COMESA, *Atelier sur les statistiques de l'environnement a l'appui de la mise en œuvre du cadre ourle développement des statistiques de l'environnement (CDSE2013). Rapport final*, Calodyne, Maurice, 2015

Procès verbal, compte-rendu, communication

Communication verbale relative aux consultations nationales sur les ODD, Antananarivo, s.e., 2015.

Questionnaire Revue Nationale des ODD devant le High Level Political Forum/ Forum politique de haut niveau, 2016

« *L'Industrie comme moteur du développement économique : comment mettre en œuvre la politique industrielle de l'Etat ?* ». *Rapport d'atelier*, s.d., s.l.

Annexe 2 - Déclaration de la Plateforme des Personnes Handicapées de Madagascar sur les ODD

« Le handicap est clairement mentionné dans plusieurs parties des ODD : dans la déclaration, dans 7 cibles de 5 objectives et dans le chapitre suivi et examen. Dans **la déclaration**, les ODD demandent le respect, protection et promotion des droits de l'homme sans distinction donc des personnes handicapées (§19) et demandent d'assurer les moyens d'action aux groupes vulnérables (§23), dont les personnes handicapées. L'accès des personnes handicapées à l'éducation et à la formation à tous les niveaux de l'enseignement est souligné au §25 de la déclaration. **Plus spécifiquement** 5 objectifs font référence au handicap : Accès à l'éducation de qualité (4 : cibles 4.5 et 4.a), Accès à l'emploi décent (8, cible 8.5), Réduction des inégalités (10 : cible 10.2), Villes et communauté durables (11 : cibles 11.2 et 11.7) et les partenariats pour les objectifs mondiaux (17 : cible 11.18). L'importance de handicap est mis en évidence dans les critères de ventilation des données dans le **suivi et examen des ODD** (§74g).

De ces faits si Madagascar souhaite réaliser les ODD d'une manière inclusive, il est très important à partir de cette année 2016 d'assurer que la planification des actions pour la réalisation des ODD inclut la dimension de handicap à tous les niveaux et que la mesure des indicateurs de tous Objectifs de Développement Durable soit effectuée avec une désagrégation des données en fonction du handicap, du genre et l'âge.

Nous Plateforme des Fédérations des Personnes Handicapées de Madagascar affirmons que pour atteindre la totalité des ODD le handicap doit être inclus d'une manière transversale et qu'aucune mesure ne pourrait être faite s'il n'est pas inclus d'une manière transversale dans le suivi des indicateurs des ODD, ces derniers présentent un risque élevé de ne pas être inclusif.

Rappelant que, pour atteindre les Objectifs de développement Durable (§23) il faut assurer que le handicap soit inclus dans la planification des actions et que les moyens tant financier que matériel et humain soient mis à disposition. Pour assurer pleinement le suivi évaluation de la réalisation des ODD les personnes handicapées doivent être intégrées dans les collectes de données.

Rappelant également le caractère participative des ODD tous les processus liées aux ODD doivent être construit d'une manière participative avec la participation effective des personnes handicapées et leurs organisations respectives pour assurer que la réalisation des ODD va inclure tous les groupes de la société malgache ».